



**DOSSIER D'ÉTRANGER**

RÉSERVÉ A LA PRÉFECTURE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 1<sup>er</sup> MAI 1942

HOPITAL ÉDOUARD HERRIOT

MM. les Médecins et Chirurgiens prient d'indiquer la nature et le grade de l'acte médical ou chirurgical conformément à son inscription barème conventionnel.

M. Morgenstern Léopold France

AGGLOMÉRATION LYONNAISE  
**COMMISSARIAT DE POLICE**  
du Quartier de VILLEURBANNE-CHARPERRES



VILLEURBANNE, le 29 JUIL 1941

Service des Etrangers

Le commissaire de Police du Quartier des Charperrès a Monsieur le Secrétaire fédéral de la Police

**CERTIFICAT MÉDICAL**

HOPITAL ÉDOUARD HERRIOT LYON

CARTE VALABLE du 10/10/40 au 10/10/41  
Délivrée par M. le Préfet de la Région Lyonnaise



PRÉFECTURE RÉGIONALE DE LYON ETAT FRANÇAIS

**Bulletin d'assignation à résidence**

Le nommé Léopold Morgenstern né le 22 novembre 1888 à Vienne de nationalité Autrichienne Canton de Vienne Il devra, dès son arrivée, signaler sa présence au lieu de sa nouvelle résidence. La notification le 17-5-42



PRÉFECTURE DU RHÔNE SERVICE DE LA SÛRETÉ

- 24 JANV 1940
- 31 JANV 1940
- 7 FEV 1940
- 14 FEV 1940
- 21 FEV 1940
- 28 FEV 1940
- 7 MARS 1940
- 15 MARS 1940
- 26 MARS 1940
- 3 AVR 1940
- 10 AVR 1940
- 24 AVR 1940
- 1 MAI 1940
- 13 MAI 1940
- 17 MAI 1940
- 0761 IVV 72
- 3 JUIN 1940

PRÉFECTURE DU RHÔNE ETAT FRANÇAIS  
Reçu à délivrer aux israélites AYANT SOUSCRIT LEUR DÉCLARATION  
Il est certifié que M. Morgenstern Léopold demeurant à Vienne

**COMITÉ DE SECOURS AUX RÉFUGIÉS**

Documents de M. et M. Morgenstern confiés à M. Louis Haberman à Lyon en 1941. ou 1942 à rendre à M. Morgenstern en cas de demande



HOSPICES CIVILES DE LYON  
HOPITAL ÉDOUARD HERRIOT  
Place d'Arsonval LYON  
Tel. : VILLEURBANNE 74-84 - 6 lignes

compteur très



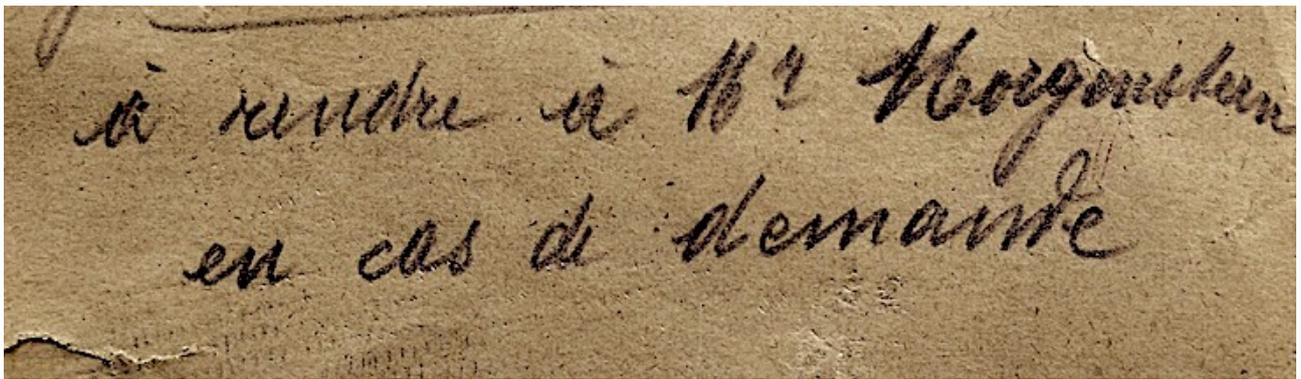
LYON, le 27 mai 1939  
7, RUE DE L'UNIVERSITÉ

L'état de santé de Madame Morgenstern m'a permis de l'admettre au service de l'hôpital pour un temps qui l'on ne peut en dire rien mais qui est au minimum d'un mois.

le 8 Mars 1939

le 13 novembre en. Weickard  
M. Louis  
délivré à

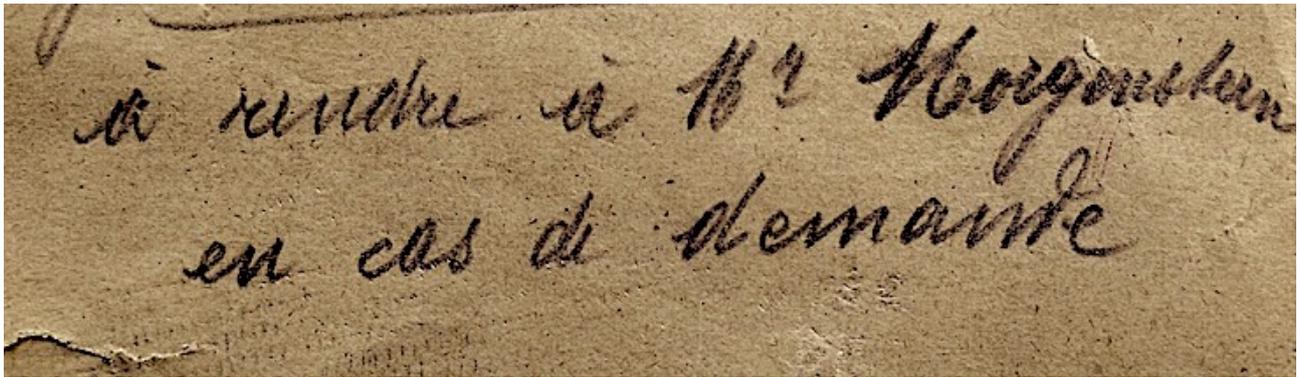
**Certificat**  
Je certifie avoir eu mon traitement Madame Morgenstern Rosa née Paczer demeurant 48 Rue d'Arsonval Elle présente des métastases néoplasiques ayant déterminé une amputation de



## Sommaire

---

<b>Le projet .....</b>	<b>3</b>
<b>Équipe artistique .....</b>	<b>4</b>
<b>Genèse du projet.....</b>	<b>5</b>
<b>Note de l'auteur-metteur en scène.....</b>	<b>7</b>
<b>Calendrier.....</b>	<b>8</b>
<b>Dossier de presse - Photos.....</b>	<b>9</b>
<b>CV des artistes.....</b>	<b>23</b>
<b>CV de l'association.....</b>	<b>24</b>
<b>Sources - Échanges avec les experts scientifiques.....</b>	<b>25</b>
<b>Actions culturelles.....</b>	<b>34</b>
<b>Chronologie de la famille Morgenstern-Singer.....</b>	<b>37</b>



## Le projet

---

### Description - Originalité

« À rendre à M. Morgenstern en cas de demande » est un spectacle écrit à partir de documents authentiques (lettres, photos, passeports, certificats médicaux, courriers administratifs, rapports de gendarmerie, permis de séjour...). C'est le parcours d'une famille traquée qui s'en est sortie.

### La Pièce

**Une découverte extraordinaire.** La vie de Sabine bascule le jour où elle découvre dans les affaires de son grand-père, imprimeur à Lyon pendant la Deuxième Guerre, une centaine de papiers personnels de Monsieur Léopold Morgenstern, réfugié ex autrichien. Sur la couverture du dossier, une note : *À rendre à M. Morgenstern en cas de demande*. **Comme une enquête.** Recherches, rencontres, témoignages, révélations. **Immersion dans l'intime et l'Histoire.** La jeune femme décide de rendre les documents aux descendants de Léopold. Elle plonge dans l'absurdité de cette époque effroyable et affronte les non-dits de sa famille. Avec un regard incisif et tendre, Sabine partage son expérience de **reconstruction de mémoire**.

### Liens – Diffusion

Nous sommes en lien avec le **Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon**, le Réseau **Mémorha**, des **historiens** français et suisses (« Sources » p.19). Représentations et actions culturelles auprès des jeunes (« Calendrier » p.8). Diffusion sur la chaîne **PUBLIC SÉNAT** (printemps/été 2021). Exposition des documents aux **Archives Municipales de Villeurbanne-Le Rize** en mars 2022. Le spectacle a reçu la labellisation **LICRA**.

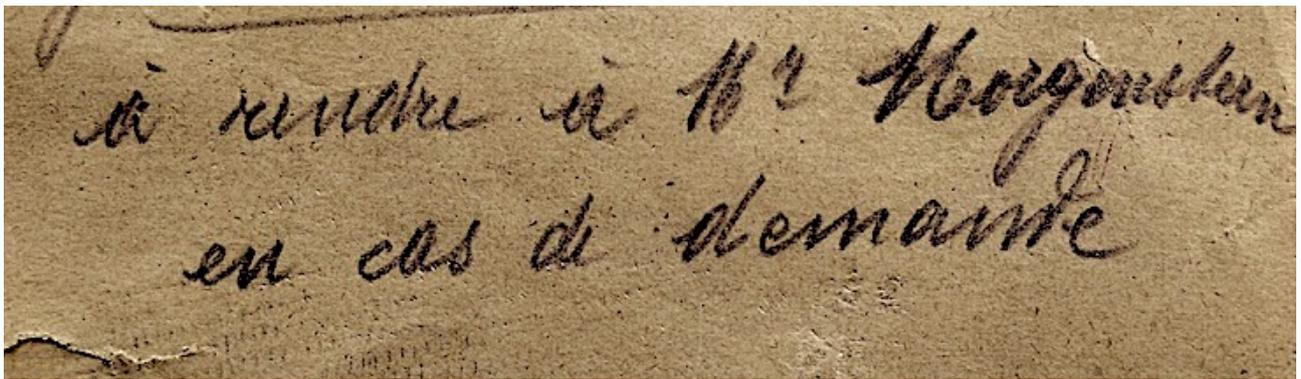
### Soutiens

Avec le soutien de la **Fondation pour la Mémoire de la Shoah** - **DRAC** Auvergne-Rhône-Alpes - **Région** Auvergne-Rhône-Alpes - **Département** du Puy-de-Dôme - **Villes d'Issoire** et **Le Cendre** - **Le Comptoir Général d'Emballage** - **La Fondation La Poste** - L'auteur **Raymond Krakovitch**.

### Coproductions

**Centre Culturel Jules Isaac** de Clermont-Ferrand - **La Passerelle** de Pouzol (63).





## Équipe artistique

---

Texte et mise en scène

**Frédéric Moulin**

Interprétation

**Sabine Moindrot**

**Frédéric Moulin**

Dramaturgie

**Caroline Garnier**

Lumières

**Tiffany Philippon**

Images

**Anna Fuga**

**Lucas Moulin**

### **CIE LES BEAUX PARLEURS**

Mairie – 2 place Saint-Martin  
63490 Sauxillanges  
N° Siret : 801 869 08200025  
APE : 9001 Z  
Licences 2 1075468 et 3 1075471

**Ophélie Jaffeux – Aude Gorski** – Administratrices  
contact@lesbeauxparleurs.com-06 98 45 70 27

**Frédéric Moulin** – Metteur en scène  
fredericmoulin75@gmail.com-06 84 64 99 90

à rendre à M<sup>r</sup> Morgenstern  
en cas de demande

## Genèse du projet

---

Lyon. Septembre 1979. J'apprends la mort de mon grand-père que je n'ai jamais rencontré et dont je ne sais quasiment rien. Seul un portrait de lui trône dans le vestibule de notre maison. Mon père qui s'est éloigné de lui depuis le divorce de ses parents, se rend en Moselle où mon grand-père était retourné vivre. Mon père ramène une énorme boîte noire en carton bouilli qui est immédiatement remise, isolée, cachée. On décrète que cette boîte ne sera pas ouverte avant la mort de ma grand-mère car elle peut contenir des choses de nature à rappeler un passé douloureux. Que contient cet objet mystérieux, source de tous les secrets de famille ? Je veux savoir. Un jour, je soulève le couvercle juste assez pour passer la main. J'entends des pas dans l'escalier. Dans la précipitation, je déchire le bord du couvercle. Je vais vite me cacher dans ma chambre. Je ne rouvrirai jamais la boîte. Je grandis.

Lyon. Janvier 2018. Ma grand-mère est morte. Le souvenir de la boîte noire me revient. Où est la boîte ? Elle sommeille dans un garage, abandonnée... J'oblige mon père à l'ouvrir. Je découvre enfin l'histoire de Louis Moulin. Au moment de l'exode, mon arrière grand-père accompagné de sa femme et de son fils, tous deux maîtres-imprimeurs, se réfugient à Lyon et achètent, en mai 1940, une imprimerie au 46 rue de l'Université.

À l'intérieur, un dossier gris, en parfait état, sur lequel est apposée une note écrite au crayon à papier, attire mon attention :

Documents de M<sup>r</sup> Morgenstern  
confiés à M<sup>r</sup> Louis Moulin à  
Lyon en 1941. ou 1942.  
à rendre à M<sup>r</sup> Morgenstern  
en cas de demande

C'est l'écriture de mon grand-père. Je découvre alors une centaine de lettres manuscrites et dactylographiées : courriers privés, courriers officiels en français et en allemand. Un autre dossier comprend livrets de famille, passeports, photos, cartes d'identité, actes de naissance, certificats médicaux, assignations à résidence, autres papiers personnels d'un nommé Léopold Morgenstern, de sa femme Rosa, de sa fille Herta et de son gendre Karl Singer. Tous ces documents originaux couvrent la période 1890-1942. Je commence à les étudier avec soin. Je suis fasciné.

Février 1939. Léopold et Rosa Morgenstern fuient l'Autriche (après avoir subi, je le découvrirai plus tard, « l'aryanisation » de leurs biens). Ils ont prévu d'embarquer à bord de *L'Orbita* à La Rochelle pour la Bolivie. À la suite d'une mauvaise chute de Rosa à Belfort, ils se rendent à Lyon pour qu'elle se fasse soigner. On l'ampute de la jambe droite. La gravité de son état ne lui permet plus de voyager. Elle est admise au Service anticancéreux du Professeur Léon Bérard à l'Hôpital Édouard Herriot.

Les documents retracent le périple de deux réfugiés israélites ex-autrichiens dans un pays et à une période où les démarches administratives pèsent de plus en plus lourd sur les ressortissants étrangers.

Mon père n'a jamais entendu parler de Léopold Morgenstern. Ma grand-mère nous a toujours dit que mon grand-père avait travaillé avec l'imprimeur résistant André Bollier. C'est tout ce que je sais. Je n'ai que ce morceau de papier énigmatique.

Je fais des recherches sur Internet. Je rencontre Régis Le Mer du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon. Dans l'ouvrage sur les imprimeurs résistants de Lyon, le nom de mon grand-père n'apparaît pas. M. Le Mer me conseille de poursuivre mes recherches aux Archives Départementales du Rhône. Je dispose maintenant de plus de deux-cents documents. Léopold s'est réfugié en Suisse en septembre 1942. Il était vivant en 1962. Je télécharge la thèse de Ruth Fivaz-Silbermann « La Fuite en Suisse », parue en janvier 2017. Je tape « Léopold Morgenstern » dans la barre de recherche. Aucun résultat. Puis « Léopold ». Je tombe sur ceci :

passer<sup>165</sup>. De par leur vocation, les fonctionnaires de douane sont plus intéressés, semble-t-il, par la confiscation des valeurs indûment « exportées » par les malheureux fugitifs. Un père de famille, Josef N., qui parviendra à gagner la Suisse avec sa famille au cours d'une seconde tentative en octobre 1942, se plaint de ce qu'au cours de sa première tentative, en septembre, le douanier qui l'a arrêté et remis aux gendarmes d'Annemasse lui a séquestré 74 pièces d'or et 4'000 francs français – sans les lui rendre au moment de sa libération<sup>166</sup>. Un autre fugitif, Léopold M., arrêté par les gendarmes de Machilly, parvient à s'évader du bureau de la brigade avec sa fille, son gendre et leur bébé, non sans reprendre dans l'armoire du bureau de douane les 21'000 francs et la montre qui leur ont été confisqués<sup>167</sup>.

Je consulte sur Internet les Archives Fédérales Suisses avec les numéros de dossiers et cotes indiqués dans la thèse, et je découvre qu'il existe trois cents documents sur la famille Morgenstern-Singer.

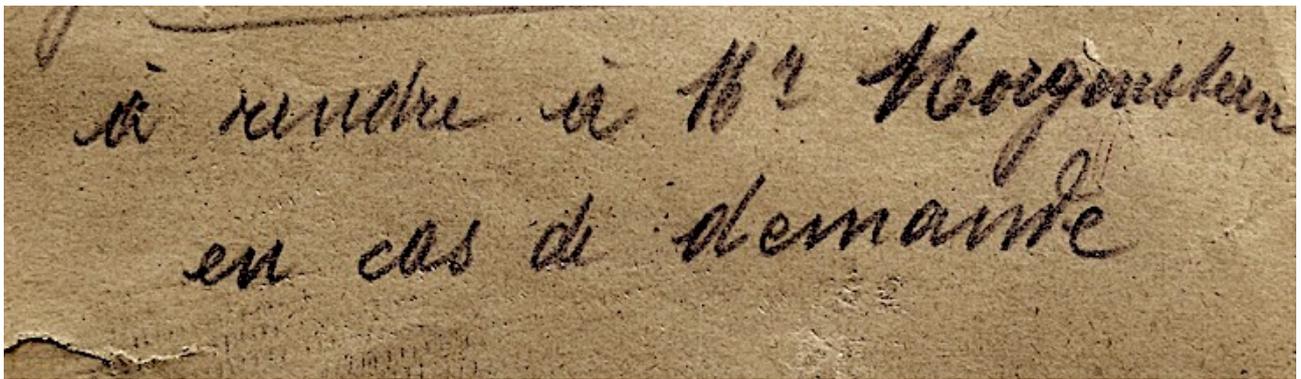
Aujourd'hui, mon souhait le plus cher est de remettre tous ces documents aux descendants de Léopold. Je suis sur la trace de sa petite-fille, Suzanne Singer, née vraisemblablement à Lyon en 1940, et de son petit-fils Robert Singer né en Suisse en 1945.

J'ai contacté les historiens français Laurent Douzou, Jean-Dominique Durand, Adjoint au Maire de la Ville de Lyon, Dominique Trimbur de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Laurent Neury, puis les historiens suisses Ruth Fivaz-Silbermann, François Wisard, Guido Koller (voir « Sources » dans ce dossier). Ils se sont montrés très enthousiastes et disponibles pour répondre à mes interrogations et m'encouragent à poursuivre les recherches. Ils ont tous provoqué en moi un désir inouï de creuser sans attendre les nombreuses pistes qu'ils me suggéraient.

Mes découvertes récentes – de nombreux rapports de gendarmeries de Haute-Savoie archivés au Service Historique de la Défense de Vincennes – m'ont permis de retracer avec précision la fuite de la famille vers la Suisse, son arrestation à la frontière, puis son évasion. Autant de détails indispensables à la rédaction d'une chronologie ci-jointe qui s'enrichit de jour en jour.

L'ampleur de la tâche n'a fait qu'accentuer mon intérêt et ma nécessité d'entreprendre ce travail d'écriture de la mémoire : trier, classer, regrouper, croiser, opposer, lister tous les éléments de cette vaste correspondance dont j'ai hérité pour écrire une pièce de théâtre. Le lien entre Léopold et mon grand-père est pour l'instant inexplicé. Peut-être le restera-t-il. Peu importe. 15.700 juifs ont franchi la frontière franco-suisse. 15.700 histoires personnelles. La découverte de la note « À rendre... » – qui sonne comme une injonction – suivie de mes recherches, mon travail d'acteur et de metteur en scène, ont fait naître en moi le désir de représenter, de transmettre sur scène la micro-histoire d'un anonyme, le destin de la famille Morgenstern-Singer.

Frédéric Moulin



## Note de l'auteur-metteur en scène

---

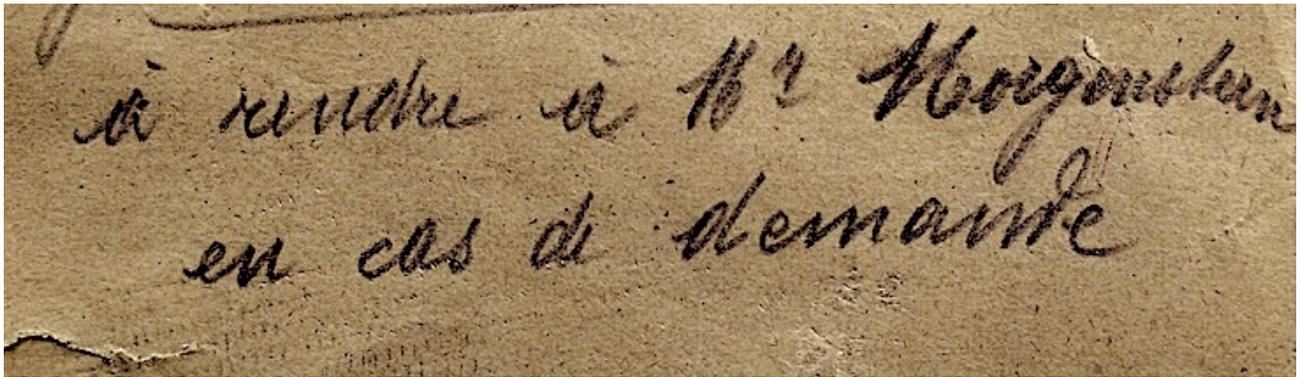
L'enjeu de l'écriture était d'associer la quête du personnage principal avec le résultat de mes recherches historiques dans le cadre d'une pièce de théâtre. J'ai écrit en m'inspirant de certains dispositifs qu'utilisent Georges Perec et Lewis Carroll. J'ai créé des situations où la jeune femme rencontre aussi bien son double que des personnages qui la guident, la découragent ou la manipulent. Elle tente de remédier à ses manques de souvenirs et de connaissances par une activité méta-réflexive, orientée vers la parole et les signes, proche de celle d'un des deux narrateurs dans *W ou le Souvenir d'enfance*. Elle revient au présent, établit des listes et des analogies. Elle organise sa recherche de manière scientifique, voire obsessionnelle, comme pour mieux supporter le poids de l'indicible que les documents d'archives lui dévoilent.

J'invite le public à suivre, pas à pas, l'enquête de la jeune femme. Nous la voyons trier, classer, assembler les pièces du puzzle. Le spectateur perçoit son engouement, ses doutes, ses visions de l'horreur et s'emploie lui aussi à résoudre les énigmes qui se multiplient. Il est témoin des actions de Léopold et celles du pouvoir en place. Il est appelé à se représenter les forces qui s'associent ou s'opposent, à s'imaginer l'indifférence ou la chaleur des protagonistes de l'époque, à tirer des conclusions à l'endroit de faits historiques de cette nature.

Sabine tient près d'elle son trésor, ces témoignages précieux qui s'accumulent. Elle se construit une nouvelle mémoire sur sa famille et la période effroyable qu'elle (re)découvre. Pour étayer la réflexion sur la dialectique Histoire / Mémoire(s), la scénographie se compose d'un écran en tulle blanc, sur lequel sont projetés les documents d'archives et des objets géométriques sur scène dont les contours et perspectives sont altérés par le jeu des lumières. Les images émotionnelles que les archives génèrent assaillent le corps de Sabine jusqu'à provoquer un trop-plein, un vertige intérieur. Sa perception de la mémoire face à ce flot pléthorique d'informations devient plus aiguisée et critique. La conscience qui émerge en elle se forme par la verbalisation des événements passés et celle de sa propre expérience de recherche. Les variations sur le timbre et le rythme de sa voix renforcent l'ignominie des manifestations d'intolérance, de xénophobie, d'antisémitisme, rendant ainsi plus tangibles les processus de déshumanisation, d'effacement identitaire, de négation de l'autre.

Ce qui me touche dans l'histoire de Léopold, ce chef de famille, ce sont ses intuitions, sa lutte permanente, sa persévérance. La jeune femme plonge dans l'intimité de deux familles, dresse le portrait de deux hommes de cultures différentes qui se sont rencontrés. À travers sa démarche de construction de mémoire, je souhaite que le spectateur fasse le constat que, malgré les souffrances et les humiliations, la narration des différents parcours de vie exprime des démonstrations concrètes d'estime de soi, de dignité et de solidarité.

Frédéric Moulin



## Calendrier Création - Diffusion - Actions culturelles - Rencontres

---

### 2018-2019

L'auteur-metteur en scène Frédéric Moulin se lance dans les recherches historiques.

### 2020

**24-28 février** - Résidence création - Espace Culturel Les Justes - Le Cendre (63).

**10-14 mars** - Programmation - Théâtre Espace 44 - Lyon.

**24-29 août** - Résidence création - La Passerelle - Pouzol (63).

**1-4 octobre** - Résidence création - Les Abattoirs - Riom (63).

### 2021

**31 janvier** - Représentation filmée sans public - Espace Culturel Les Justes - Le Cendre.

**15-19 mars** - Actions culturelles au Collège Georges Pompidou - Murat (15) et 1 représentation scolaire.

**24-30 avril** - Diffusion du spectacle sur la chaîne **LCP-Public Sénat**.

**4 juin** - Espace Culturel Les Justes - Le Cendre (63).

**21-23 juin** - Mond'Arverne Communauté (63).

### 2022

**31 janvier** - Représentation - Mémorial National de la Prison de Montluc - Lyon.

**11 février** - Représentation - La Passerelle - Pouzol (63).

**15 février** - Représentation - Studio Raspail - Paris.

**3 mars** - Représentation - Mémorial de la Shoah-Centre Culturel Jules Isaac - Clermont-Ferrand.

**4 mars** - Représentation - L'Arlequin - Mozac (63).

**21 mars** - Conférence - Grande Synagogue de Lyon.

**29 mars-2 avril** - Représentations - Théâtre de l'Iris - Villeurbanne (69).

**5 juillet** - Représentation - Hôpital Saint Joseph Saint Luc - Lyon.

**25 juillet** - Représentation - Mémorial de la Résistance en Vercors - Vassieux-en-Vercors (26).

### 2023

**10-31 janvier** - Représentations - Studio Hébertot - Paris.

**2 février** - Représentation - Salle Animatis - Issoire.

**13 mai** - Représentation - Musée de Montauban (82).

**27 mai** - Représentation - Le Chambon-sur-Lignon (43).

**13 novembre** - Représentations - Camp des Milles - Aix en Provence (13).

**5 décembre** - Représentations scolaires - Auditorium de Seynod (74).

**21-22 décembre** - Représentations scolaires - Théâtre des Allobroges - Cluses (74).

### 2024

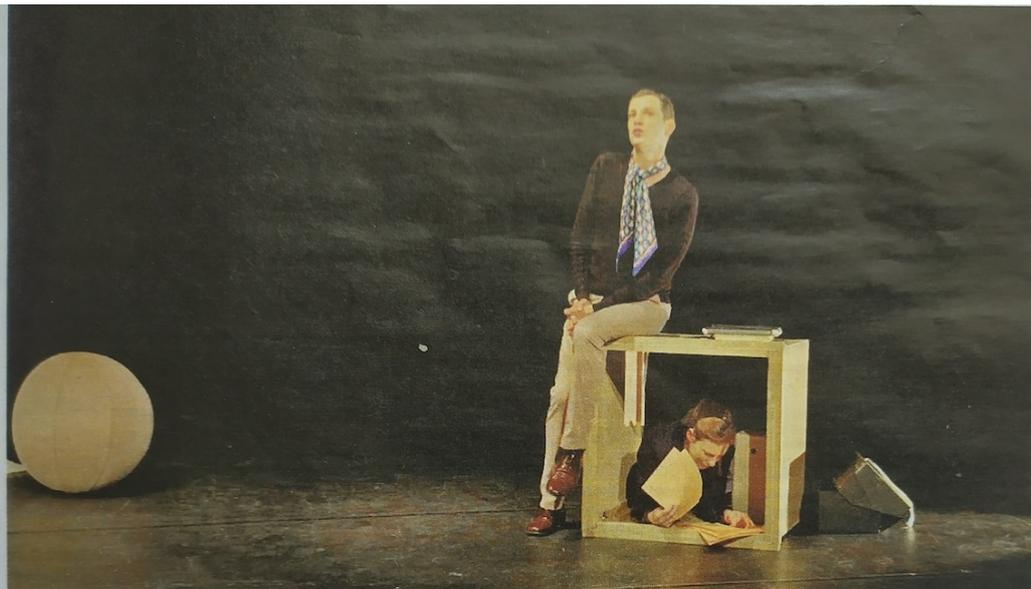
**9-10 janvier** - Représentations - Keller62 - Zurich.

**16 janvier** - Représentations scolaires - Maison des Arts du Léman de Thonon-les-Bains (74).

**15-16 février** - Représentations scolaires et tout public - Théâtre de Cluny (71).

## **Dossier de presse**

### **Photos**



Il découvre alors une boîte noire en carton bouilli ayant appartenu à son grand-père, imprimeur à Lyon pendant la Seconde Guerre mondiale. Et parmi une masse de documents, un dossier gris, en parfait état...

21.00 LCP-Public Sénat Théâtre

## À rendre à M. Morgenstern en cas de demande

| Pièce écrite et mise en scène par Frédéric Moulin (Fr, 2019) | Réalisation: Laurent Préyale | 90 mn. Rediff. | Avec Sabine Moindrot et Frédéric Moulin. À partir d'une boîte d'archives familiales retrouvée à Lyon, en 2018, l'acteur et metteur en scène Frédéric Moulin a remonté le temps. Une question l'a taraudé: quel point commun y a-t-il eu entre son grand-père Louis Moulin, imprimeur lyonnais (fantasque, selon la légende de la famille), et Leopold Morgenstern, «Israélite né à Vienne, de nationalité ex-autrichienne», comme le décrit l'administration française des années 1930, arrivé à Lyon au printemps 1939? S'appuyant sur les échanges administratifs de ce dernier avec la préfecture du Rhône conservés par son ascendant, il a mené l'enquête...

Sur scène, c'est le personnage féminin qu'il investit de son propre rôle, alors qu'il joue lui-même à volonté tous les protagonistes rencontrés – ses parents, des historiens spécialistes de la Shoah... La rigueur administrative dans le traitement réservé à ces «étrangers», avant, pendant et après la guerre, apparaît comme une mécanique implacable devant laquelle Morgenstern ne baisse jamais les bras. La jeune femme espère rendre leur mémoire aux éventuels descendants de cette famille juive passée par la France, tout en interrogeant le rôle de sa propre famille sous l'Occupation. Une réalisation sobre, au plus près des interprètes, rend hommage à ce travail théâtral si fin qu'il mérite de poursuivre sa route sur les scènes françaises. – **Emmanuelle Bouchez**

CARLYLE PRODUCTION / LES BEAUX PARLEURS

Télérama 3732 21/07/21 65

28 avril 2021

### A Rendre À M.Morgenstern En Cas De Demande Par La Cie Les Beaux Parleurs

Sabine trouve dans une vieille boîte, ayant appartenu à son grand-père, des archives concernant un certain Léopold Morgenstern.

Frédéric Moulin a écrit et interprète cette pièce qui raconte ses recherches et ses découvertes sur l'histoire de Léopold Morgenstern et ce qui, peut-être, le liait à Louis Moulin.

L'association de la lecture et la projection des documents, ancrant la pièce dans sa vérité historique, et de l'héroïne féminine, exprimant les émotions et les doutes ressentis pendant sa quête, donnent à la pièce une force romanesque à deux dimensions très efficace.

Une version filmique est rediffusée sur la chaîne LCP le 30 avril à 22h00.

## INTERVIEW

THE TIMES OF ISRAËL – 11 février 2022

### À rendre à Monsieur Morgenstern en cas de demande

**C'est un avis de recherche, une introspection familiale non moins qu'une création théâtrale d'une grande puissance d'évocation et d'une tension permanente**

By [Ghis Korman](#) 11 February 2022, 2:59 pm

Scène du spectacle "À rendre à M. Morgenstern en cas de demande" mis en scène par Frédéric Moulin. (Autorisation)

S'interrogeant sur le lien, pendant la Seconde Guerre mondiale, entre deux hommes de cultures différentes, la pièce *À rendre à Monsieur Morgenstern en cas de demande* doit sa force au talent tout autant qu'à l'empathie de son créateur, Frédéric Moulin, également très convaincant sur scène.

L'irruption d'un dossier contenant des documents sur des réfugiés juifs a bouleversé la vie du metteur en scène, comédien et acteur. Il aura fallu attendre l'ouverture d'une boîte mystérieuse pour faire surgir les non-dits familiaux et mener une enquête afin de retracer l'itinéraire des fugitifs. Et surtout de tenter d'en retrouver les descendants.

Une représentation unique sera donnée le mardi 15 février prochain au Studio Raspail à Paris. D'autres sont prévues à travers la France et espérées en Suisse, aux Etats-Unis et bien sûr en Israël.

Une pièce à voir, ne serait-ce que pour Monsieur Morgenstern et pour tous les autres qui, là, nous le demandent...

***Times of Israël* : Tout commence, pour vous, en 1979, à la mort de votre grand-père Louis Moulin, retourné vivre dans sa région mosellane natale. Vous ne l'aviez jamais rencontré, n'en saviez quasiment rien, si ce n'est au travers de la mauvaise réputation véhiculée par la légende familiale qui évoquait même son enterrement dans une fosse commune. Pourquoi ce traitement ?**

**Frédéric Moulin** : Chaque fois que dans la famille, on en parlait, c'était pour ne pas en parler. Ma grand-mère ne disait pas grand chose de son ex-mari : ils avaient mis quinze ans à régler leur divorce, il ne payait pas la pension et il était alcoolique. Si bien qu'il avait « bu » l'imprimerie que son père avait achetée en 1940 à Lyon où la famille s'était réfugiée. C'était un être fantasque, proche de ses enfants mais un mauvais gestionnaire, toujours surendetté. Quant à la fosse commune, c'est l'idée sur laquelle nous étions tous restés : faute d'argent, il n'avait pas pu être enterré dans une tombe. Tout cela relève de la perception très négative attachée à ce grand-père dont la seule trace qui restait était un portrait sur une commode.

**Votre père avait rapporté de la maison du défunt une boîte en carton bouilli dont un conseil de famille avait décrété qu'il ne fallait pas l'ouvrir de peur qu'un passé douloureux ne s'en échappât. Est-ce ce qui, comme la boîte noire d'un avion, lui a valu d'être bien conservée et de délivrer ses secrets le moment venu ?**

Cela s'est fait tacitement. La boîte avait été remise car elle contenait, sur le dessus, les papiers du divorce houleux de mes grands-parents. Nous étions très proches de ma grand-mère et nous la voyions beaucoup. Mon père ne voulait pas exhumer des souvenirs désagréables...

**C'est donc à la mort de votre grand-mère que la boîte est sortie de l'oubli. C'est là qu'a surgi une autre histoire, à travers une quantité impressionnante de documents originaux – courriers privés et officiels en français et en allemand, livrets de famille, passeports, photos, actes de naissances, certificats médicaux, assignations à résidence...**

Et des papiers personnels, le tout au nom d'un certain Léopold Morgenstern, de sa femme Rosa, de sa fille Herta et de son gendre Karl Singer. Le dernier document les concernant date du 14 février 1942. Par la suite, j'ai pu compléter mes recherches en allant sur Internet et en rencontrant des scientifiques et des experts. À une étape de mon enquête où je ne retrouvais plus leur trace, j'ai pensé qu'ils avaient été déportés. J'ai passé des nuits entières à scruter les listes de convois. C'est, je crois, le moment le plus traumatisant de l'enquête : relever tous les Morgenstern et Singer, avec en face, des cases qui n'étaient pas toutes forcément remplies – là manquait l'origine, ailleurs la date de naissance... – et, à droite, la mention « assassiné » ou « non indiqué »...

**Ces papiers étaient accompagnés d'une note manuscrite de votre grand-père : « À rendre à M. Morgenstern en cas de demande ». Pourquoi cette découverte a-t-elle eu un impact immédiat sur vous ?**

Sans doute à cause des non-dits sur le grand-père et du sujet tabou qu'il était devenu. Une envie de savoir. La note manuscrite sonnait comme une injonction. Si j'avais eu un métier autre que celui de metteur en scène, peut-être aurais-je confié ces documents à un fonds d'archives ou à un musée. Et puis mon rêve est qu'un jour, quelqu'un se lève dans le public et dise : « Je suis une ou un descendant(e) ».

**Pourquoi être allé au-delà de l'injonction qui stipulait : « En cas de demande » ?**

Parce que j'y ai vu l'horreur et la barbarie liées à cette époque. « En cas de demande » induit le doute quant à leur sort. Si j'ai encore ces documents, c'est qu'ils n'ont pas été demandés. J'ai voulu en savoir plus. Surtout, je veux rendre ces documents qui ne m'appartiennent pas. Un musée me les a demandés. Je suis prêt à les prêter pour une exposition temporaire mais je ne les donnerai pas.

**Vos espoirs reposent maintenant sur la petite-fille de Léopold, Suzanne Singer et son petit-fils Robert Singer...**

Oui et ils ont peut-être des enfants. Il se peut qu'ils aient changé de nom. L'historienne Ruth Fivaz-Silbermann m'a dit qu'il y avait de fortes probabilités qu'ils soient partis à Chicago après la guerre. Sont-ils restés aux Etats-Unis, sont-ils partis en Israël, ou revenus en France ? Je ne le sais pas...

## **Comment est née l'idée de la pièce ?**

C'est un chemin – mon chemin – qui se poursuit car l'enquête n'est pas terminée. Ce caractère inachevé est très important. Il me fait revisiter ce parcours et interroger le lien, qui n'est pas clair, entre mon grand-père et la famille Morgenstern. La comédienne qui joue mon personnage le dit : « Je ne peux pas y échapper ». Je pense que chacun d'entre nous est un jour confronté à un « trajet » de ce genre. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu le porter sur une scène : ces documents ont un impact émotionnel énorme, ils nous conduisent dans le concret de l'effroyable et nous ancrent dans un présent que je voulais absolument partager avec le public.

## **Pourquoi n'interprétez-vous pas votre rôle ?**

On cite souvent, dans le milieu du théâtre, la phrase selon laquelle « Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ». La transposition, à travers l'incarnation par une autre personne dotée de son propre imaginaire, rend l'image vraisemblable. Il se trouve que lorsque nous avons commencé les répétitions, j'étais coincé, voire empoté. Le rôle me « collait » trop. Il fallait une distance. Sabine Moindrot a énormément travaillé, ce qui lui a permis d'incarner ce qui m'est arrivé. Tout comme j'incarne sur scène les six personnages que j'ai effectivement rencontrés.

## **À commencer par votre mère. Pourquoi vous dit-elle : « Brûle tout ! Qu'est-ce que tu vas remuer la merde ? » ?**

Le rôle de la mère englobe un ensemble de figures, notamment celles de mes grand-mères et de ma tante. Toutes ont entretenu la mauvaise image du grand-père et continueront de le faire. En fait, c'est ma grand-mère maternelle qui m'a dit de tout brûler : elle a connu la rafle de Villeurbanne de 1943 où des civils étaient arrêtés dans la rue. Elle a vu son père y échapper de justesse. C'est sans doute le sens de sa phrase...

## **Mais vous, avez-vous le sentiment de remuer la merde ? Et si oui, pourquoi le faites-vous ?**

Le rapport que j'ai à cette histoire tient d'abord à ma sensibilité et au lien que j'ai découvert entre mon grand-père et la famille Morgenstern. Si l'on peut penser – c'est une hypothèse – que mon grand-père, malgré sa mauvaise réputation, peut être réhabilité par une action qu'il aurait faite... Nombreux sont ceux qui ont aidé les Juifs et qui ne l'ont pas fait savoir après la guerre.

Il y a, dans notre famille, une discrétion malade. Jugez-en : alors que j'avais entamé mes recherches depuis deux ans et que je déjeunais chez lui à Lyon, mon oncle m'a tendu un papier qu'il avait retrouvé : c'était l'acte de mariage de Léopold et de Rosa ! « C'était dans le grenier » m'a-t-il dit. Je ne serais pas surpris que d'autres papiers attendent encore d'être trouvés...

## **La quantité d'informations fait de cette histoire un puzzle qu'il n'a pas dû être aisé de mettre en scène. Comment êtes-vous parvenu à maintenir la tension et à rendre la chronologie des événements si limpide : la mise en scène très sobre, la projection des documents d'archives sur un écran en tulle blanc, les formes géométriques, les jeux de lumière qui font alterner les ténèbres et les moments d'espoir ?**

Je me suis beaucoup interrogé, que ce soit au théâtre ou au cinéma, sur certaines créations drapées dans une esthétisation. Elles n'ont, selon moi, pas lieu d'être. J'ai très vite fait le choix d'écarter toute reconstitution historique et de ne pas associer de bande sonore au propos du spectacle. Caroline Garnier, pour la dramaturgie et François Robert pour la lumière m'ont aidé à construire des

situations dans des espaces qui installent l'effroi et déclenchent des interrogations dans le monde d'aujourd'hui.

Si j'ai pensé à ces formes géométriques, c'est qu'elles vont avec la boîte ovale qui, finalement, est au cœur de cette histoire. La question est de savoir comment chacun de nous se représente la mémoire et les images qu'il nous a été donné de voir dans notre enfance. Les éléments géométriques permettent de neutraliser toute représentation et tout affect afin que chacun puisse dessiner, dans son cerveau, sa propre forme en fonction de sa position sociale, de ses antécédents familiaux, de ses origines, de son éducation et de tout ce qui le fait être.

Tout récemment, j'ai entendu un historien dire que, pendant les années 1930 marquées par l'ascension d'Hitler et la volonté de tout contrôler, on demandait à des Allemands de raconter leurs rêves qu'on estimait pouvoir trahir des pensées subversives. Figurez-vous que l'un d'eux avait répondu que pendant ses rêves, il voyait des formes géométriques ! Il ne se condamnait pas, il n'était pas condamnable. Il me faudrait plusieurs jours pour parler de toutes les coïncidences qui se sont « emboîtées » et des intuitions, conscientes ou non, que j'ai eues depuis que je suis engagé dans ce projet. Entendre ce propos sur les formes géométriques alors que j'avais écrit la pièce longtemps avant m'a sidéré...

**La pièce fait état des découvertes que vos recherches vous ont amené à faire sur une histoire dont vous n'étiez pas très familier. Comme le fait de relever que l'on parlait, à l'époque, « d'Israélites » et non de « Juifs », de comprendre qu'une forme de statut des Juifs avait été instauré par la législation de la IIIe République ou que les Morgenstern étaient désignés comme étant de « nationalité ex-autrichienne »...**

Ex-Autrichien : définir par la négative signifie que Léopold est quoi ? Qui ? De quelle nationalité ? Lire cette mention sur les papiers officiels m'a choqué. Cela revient à nier l'identité d'un individu, à l'ostraciser et à disposer de lui. D'où la question : comment nommer l'Autre, s'adresser à lui, dans un cadre administratif, dans la vie ? Tant de choses m'ont également touché de plein fouet.

Dans le film La rafle de Rose Bosch, j'incarnais Bousquet. Le souvenir de ce rôle m'est revenu au cours de mes recherches sur Léopold, à telle enseigne que je me suis vu en train de traquer une famille juive, comme le faisait Bousquet au moment des fichages. Il y a aussi ce magnifique documentaire sur la Rue Saint Maur (ndlr « Les enfants du 209 rue Saint-Maur » de Ruth Zylberman). Rappelez-vous : quand la réalisatrice retrouve, aux Etats-Unis, un homme qui fut l'un des enfants de l'immeuble, elle se heurte, dans un premier temps, à un refus. Il ne veut pas y retourner, il ne veut pas voir les documents. Ce moment fait écho à l'une des scènes de ma pièce : a-t-on envie de savoir ?

**Et la rafle d'août 1942 en zone sud au sujet de laquelle votre enquête vous a permis de noter que le préfet voulait « désengorger » Lyon ?**

Oui, certains préfets ont fait preuve de beaucoup de zèle. Le mot « désengorger » a bien été utilisé.

**Le lien entre votre grand-père et la famille Morgenstern est pour l'instant inexplicé. Peut-être le restera-t-il. Pourquoi écrivez vous : « Peu importe » ?**

J'ai construit ce spectacle car il s'est imposé à moi. L'important est que cette pièce existe. J'aimerais connaître la nature de ce lien mais, dans la famille, il ne reste aujourd'hui que mon père

et mon oncle. Je leur en ai voulu d'avoir imposé cette attente. En 1979, à la mort de Louis, ma grand-mère était vivante et nous aurions pu lui poser des questions. J'aurais pu dès lors entamer les recherches.

**Reste que l'on perçoit nettement, dans la pièce, que Sabine aimerait bien découvrir que le grand-père avait aidé les Morgenstern-Singer. D'autant que votre grand-mère avait toujours affirmé qu'il avait travaillé avec André Bollier, l'une des figures de l'impression de tracts et journaux clandestins pendant la Résistance...**

Oui, ce désir est prégnant et d'ailleurs la pièce a donné lieu à une sorte de thérapie familiale. Mon père a été très présent et m'a accompagné dans mes recherches. Mon oncle, tout taiseux qu'il soit, a clairement dit, lors d'une rencontre avec des élèves à la suite d'une représentation, qu'il s'agissait d'une façon de réhabiliter son père.

**Dans la pièce, on voit bien que Sabine se débat avec sa conscience. S'agit-il de faire parler les documents sans tomber dans le piège des contre-vérités ?**

J'ai rencontré des scientifiques qui m'ont initié à une méthodologie très précise. C'est souvent en découvrant une nouvelle discipline que l'on peut mieux appréhender le sujet sur lequel on travaille et progresser. Il s'agit d'émettre des hypothèses et d'établir des grilles d'intelligibilité afin de voir sur quelles bases on peut transmettre une mémoire.

**Et cette « investigatrice professionnelle » que vous incarnez avec brio, qui veut s'emparer de l'histoire en incitant Sabine à jouer sur le nom de « Moulin », arguant que « Y en a qui ne se grattent pas » ?**

Il s'agit pour ces gens-là, ces charognards, de faire du buzz. Au bout du compte, ces méthodes ne mènent pas au débat. Ce genre de personnage existe, vous l'aurez compris... Par ailleurs, l'actualité, notamment à travers le discours de certains candidats à la présidentielle, nous en dit également long là-dessus.

**Le fait que Léopold était un Juif ashkénaze germanophone vous a valu de découvrir le mot « Yekke » et de vérifier, au fil de sa correspondance très circonstanciée qui a nourri votre enquête, la touche de formalisme à laquelle il n'échappait pas ...**

Il était toujours en règles. Dans cette masse de documents, j'ai également découvert des certificats médicaux. Là, j'étais vraiment au cœur de l'enquête et j'ai pu, preuves à l'appui, vérifier qu'il avait été aidé par des médecins.

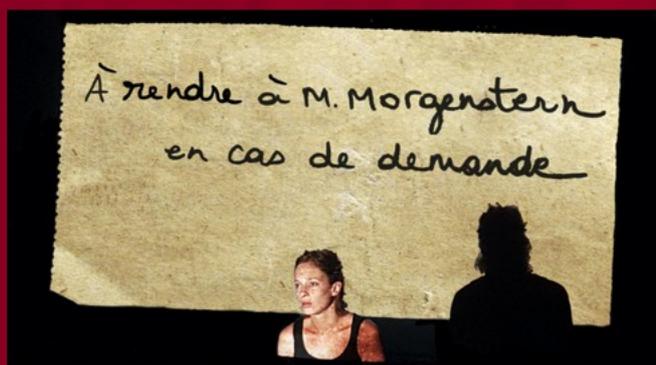
**Hormis les très bonnes retombées presse que la pièce a obtenues, avez-vous eu des retours ?**

J'ai eu de nombreux retours sur les réseaux sociaux et par mail. Des gens m'ont envoyé des photos pour illustrer les endroits par où la famille avait dû passer, d'autres, qui eux aussi avaient dû fuir, m'ont proposé d'apporter leur témoignage. Des Morgenstern m'ont même écrit, pour me dire : « Ce n'est pas nous » !

**La pièce sera-t-elle présentée en Israël ?**

Ce serait formidable. Pour poursuivre mes recherches et partager cette histoire en Israël. Avec l'espoir, toujours, que quelqu'un se lève dans la salle...

# Le Ticket Lyonnais – Mars 2022



Jennifer Testard retrace le passé d'un israélite durant la Seconde Guerre mondiale

Fan de récits historiques et d'histoires de guerre, vous serez comblés. À quelques pas de la station de métro Cusset, se trouve le théâtre de l'Iris. Dans cette salle de spectacle pouvant accueillir 155 spectateurs, au cœur de Villeurbanne, jouent deux comédiens bourrés de talents. Dans une pièce se prénommant « À rendre à M. Morgenstern en cas de demande », Jennifer Testard et Frédéric Moulin de la compagnie "Les Beaux Parleurs", subjuguent la scène de leur savoir-faire.

## AU CŒUR DE LA GUERRE

Dans cette aventure historique, Jennifer Testard joue le rôle de Jennifer une femme sans histoires. Un jour, elle découvre dans son placard une boîte « ovale » (car on ne saura jamais si elle l'est vraiment) appartenant à son grand-père, imprimeur à Lyon. Dans cette boîte, elle y découvre des documents appartenant à un certain Léopold Morgenstern, réfugié juif, datant de la Seconde Guerre mondiale. Des centaines de papiers, lettres, documents, retraçant la passionnante histoire de cet homme. Jennifer va alors se dévouer corps et âme pour comprendre le lien entre cet homme et son grand-père. Pendant 4 ans, la jeune femme va fouiller les archives de la ville pour pouvoir retrouver la trace de M. Morgenstern.

## UNE MISE EN SCÈNE AUTHENTIQUE

Durant 80 minutes, les comédiens nous plongent dans cet univers qu'était la Guerre. Avec en prime, une projection des centaines de documents authentiques récoltés par Frédéric Moulin à l'aide de spécialistes de la Shoah. Dans ce puzzle géant, Jennifer y rencontre différents protagonistes, tels que sa mère ou des historiens interprétés par Frédéric Moulin en personne. La jeune femme lit à haute voix les documents et y décrit les personnages, telle une voix off. Durant toute la pièce, on arrive à ressentir les émotions de l'actrice, son attachement à ce trésor. Comme si toute sa vie était entre les mains de cette boîte.

Cette pièce est une réelle immersion, prônant de vraies valeurs, et narrant explicitement bien la situation compliquée des israélites/juifs de l'époque. Comme un hommage à ces familles, en leur mémoire, le duo sur scène nous fait vivre un moment particulier.

Programmé du 29 mars au 2 avril au théâtre de l'Iris, 331 rue Francis de Préssensé, les prochaines représentations ne sont pas encore connues.

Léo Vignon

44 **Sorties** À L'AFFICHE

## Frédéric Moulin, mène l'enquête sur M. Morgenstern

PAR CAROLINE SICARD PHOTO SUSIE WAROUDE

Avec *À rendre à M. Morgenstern en cas de demande*, sa nouvelle pièce en forme d'enquête historique, Frédéric Moulin cherche à faire la lumière autour de l'histoire vraie d'une famille juive passée par Lyon pendant la Seconde Guerre mondiale et qui aurait été mystérieusement liée à son grand-père.

### Tiré d'une histoire vraie.

« L'histoire est tellement parfaite, que parfois je me demande moi-même si elle est vraie ». L'histoire en question débute pour Frédéric Moulin en janvier 2018. Alors qu'il est à la recherche d'archives familiales, il découvre au fond d'une boîte en carton ayant appartenu à son grand-père, imprimeur à Lyon, un dossier portant la mention : « *À rendre à M. Morgenstern en cas de demande* ». À l'intérieur, une centaine de documents racontent en pointillé le parcours de Léopold Morgenstern, juif autrichien ayant fui le régime nazi, et qui s'est retrouvé à Lyon entre 1939 et 1942 avec sa famille. N'importe qui d'autre aurait sûrement refermé le dossier sans plus s'en soucier. Mais Frédéric est comédien et metteur en scène, les nombreux papiers administratifs témoignant de la persécution dont étaient victimes les juifs le touchent et l'envie d'en faire une pièce germe rapidement. « *L'étiquette même du dossier m'a tout de suite donné l'idée du titre. Elle sonnait comme un cadeau* ».

### Enquête historique.

Pendant plusieurs mois, le Lyonnais, fraîchement de retour dans la capitale des Gaules après avoir tourné pour le cinéma et la télé à Paris, se lance dans une enquête historique à la recherche de documents, passant du CHRD au mémorial de la Shoah. Il finit par regrouper 400 documents et s'entoure d'historiens, notamment du réseau Mémorha, pour valider chaque information et bâtir des hypothèses : « *La pièce a même son comité d'experts scientifiques!* ». En chemin, il découvre le visage de la France à la veille de la guerre, avec un gouvernement xénophobe qui fichait les étrangers, mais aussi le courage de certains Lyonnais. « *On n'était pas sûr du rôle des médecins lyonnais pendant l'Occupation. Grâce aux documents que j'ai récoltés, on sait que certains ont aidé les juifs, comme c'est arrivé à M. Morgenstern.* »

**Du côté de Perec et Lewis Carroll.** Pour raconter cette fiction inspirée de faits réels et qui, en plus, le touche intimement, Frédéric Moulin a dû mettre son histoire à distance. « *Elle était trop romanesque, trop parfaite pour sembler vraie* ». Sur scène, son double, interprété par Sabine Moindrot, mène l'enquête sous les yeux du spectateur, en se construisant une méthode carrée « *jusqu'à devenir quasi obsessionnelle* ». En plus de l'aspect scientifique et d'un vrai suspens quant au sort de M. Morgenstern et de sa famille, le metteur en scène convoque l'univers de Lewis Carroll – « *Alice est tombée dans un terrier, moi dans une boîte* » – et le dispositif narratif de Perec dans *W ou le souvenir d'enfance*.

**Hypothèses.** « *Aujourd'hui les questions restent entières. Je ne connais toujours pas quel est le lien entre Léopold et mon grand-père* ». Si la pièce est construite sur des hypothèses, une certitude commence à se faire jour dans l'esprit du metteur en scène : « *Les historiens savent que les imprimeurs lyonnais ont joué un rôle dans la Résistance en fabriquant des faux papiers. Une experte m'a confirmé que si un juif avait laissé des informations à mon grand-père, ce n'était pas un hasard* ».

#### Travail de mémoire.

Derrière l'injonction « *À rendre* », il y a l'idée d'un devoir. « *Mais pour moi, ce n'est pas un devoir de mémoire mais un travail de mémoire. Le devoir de mémoire peut être récupéré par l'extrême droite. Alors que dans la pièce, le spectateur voit le personnage principal en train de reconstituer une mémoire à son endroit de l'Histoire* », souligne le metteur en scène habitué à travailler autour des questions de l'identité et de la négation de l'identité. S'il compte reprendre ses recherches pour retrouver les descendants de M. Morgenstern, il a déjà l'idée d'une suite à sa pièce autour de la dialectique entre histoire et mémoire. Quant à la suite des aventures de M. Morgenstern et de sa famille, il ne vous reste plus qu'à aller voir la pièce pour découvrir le fin mot de l'histoire.

#### À rendre à M. Morgenstern en cas de demande, de Frédéric Moulin.

Jusqu'au dimanche 15 mars à l'Espace 44, Lyon 1<sup>er</sup>. Jeudi à 19h30, vendredi et samedi à 20h30 et dimanche à 16h. De 12 à 17,50 €. [espace44.com](http://espace44.com)

## Les Beaux Parleurs entre Histoire et mémoire

La Compagnie Les Beaux Parleurs (Aigueperse), en conclusion de sa fin de résidence à l'espace culturel Les Justes, a donné un bel aperçu de sa dernière création, *A rendre à Mr Morgenstern en cas de demande*.

Quand une boîte en carton conservée soixante-dix ans dans un grenier permet de pousser la porte de l'histoire familiale pour conduire à la grande Histoire, cela donne une pièce de théâtre pas comme les autres. Délaissant un temps la fiction au profit de la réalité, l'auteur, Frédéric Moulin, se fait passeur de mémoire, et invite le spectateur à entrer de plain-pied dans



**LES BEAUX PARLEURS ENTRE HISTOIRE ET MÉMOIRE.** Sabine Moindrot, Frédéric Moulin et Caroline Garnier.

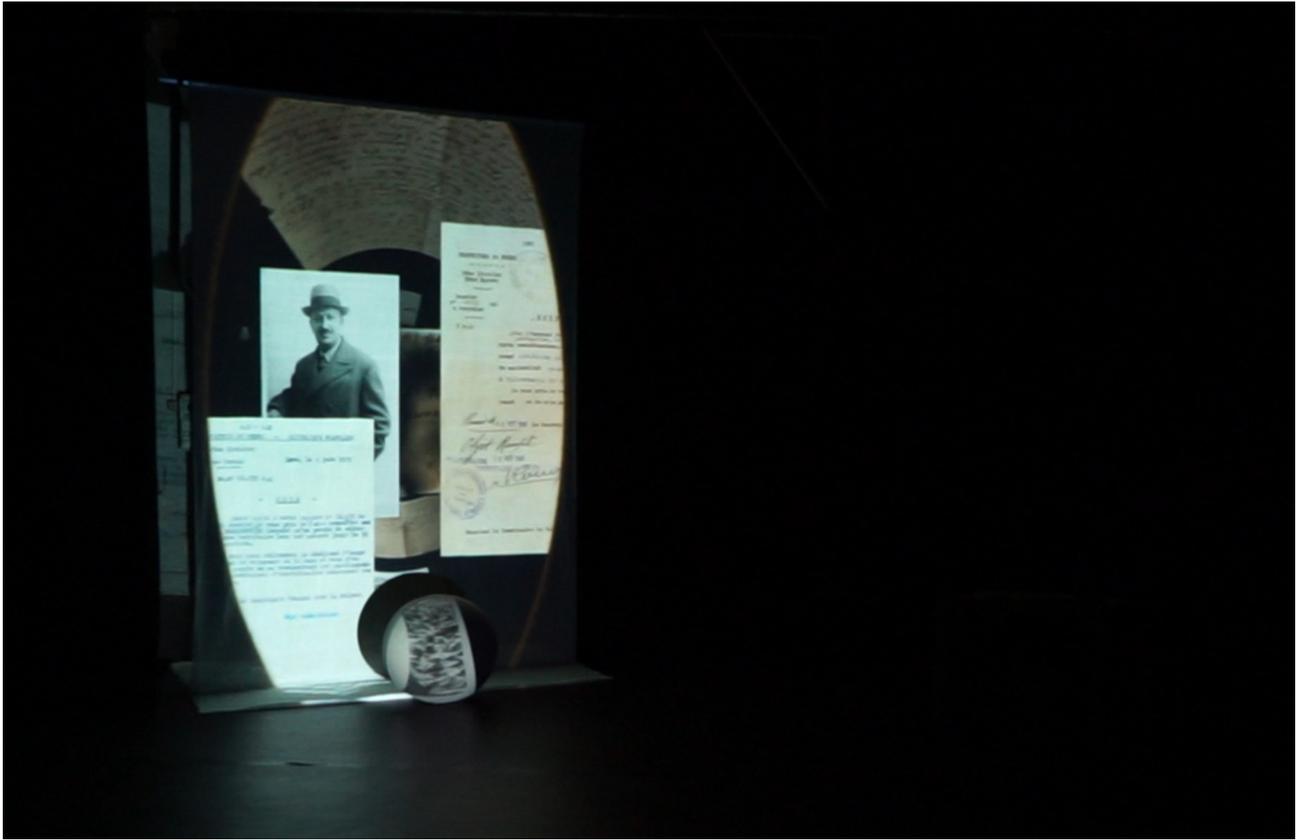
une quête à la fois généalogique et historique.

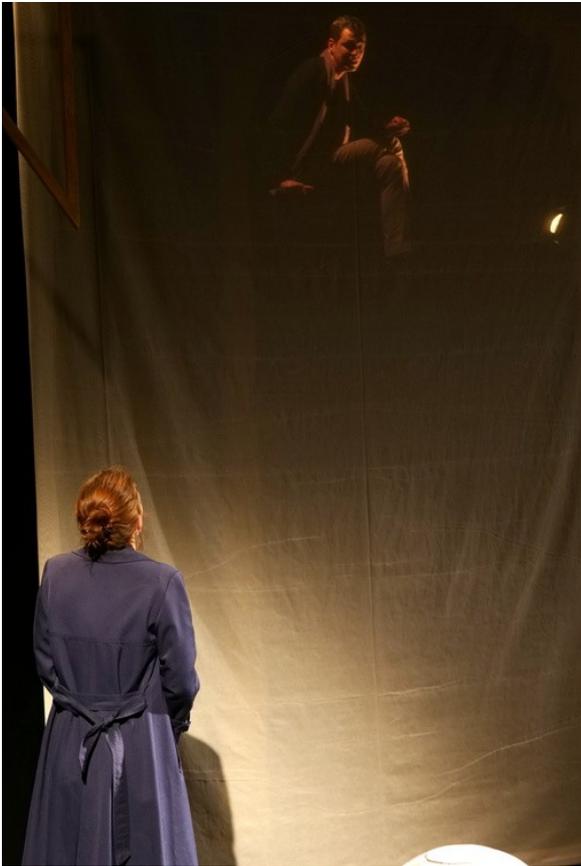
Un grand-père imprimeur à Lyon dans les années quarante, des papiers d'identité appartenant à

un certain Léopold Morgenstern sont les bases d'un récit où l'auteur affronte un parcours d'obstacles administratifs, ren-contre le questionnement

de l'histoire, et prend du recul pour une mise en scène et en mots.

Dans cette (en) quête de la vérité, du savoir, du pourquoi, Frédéric Moulin est assisté de Sabine Moindrot et de Caroline Garnier, soit trois acteurs de talent, plongés dans les affres du retissage d'une histoire douloureuse qui débute en 1887, où documents certifiés par des historiens et les archives municipales ne manquent pas de rappeler, si besoin, la réalité d'une époque. « Un parcours d'émotion » qui n'épargne pas également les acteurs, vraiment habités par leurs rôles, un parcours passionnant entre histoire et mémoire. ■









**Frédéric Moulin** se forme au Théâtre de l'Iris de Villeurbanne dans la classe de Philippe Clément. Il suit des stages dirigés par Jean-Louis Hourdin, Grégoire Ingold ainsi qu'à l'Atelier International de Blanche Salant. Il travaille au théâtre avec Robert Cantarella, Nicolas Maury, Philippe Clément, George Montillier, Karelle Prugnaud, Pierre Kuentz, Ester Cerruti. Il interprète *La Nuit juste avant les forêts* de Koltès, *L'Opérette Imaginaire* de Novarina et des textes d'Audiberti, Lope de Vega, Monique Enckell, Cocteau, Feydeau, Dario Fo. Au cinéma, il joue dans les films de Rose Bosch, Dick Turner, Laura Morante, Sara Forestier, Alexandre Sokourov, Jean-Marc Moutout, Denis Dercourt et en italien avec Giuseppe Varlotta, Alessandro D'Alatri, Checco Zalone, Letizia Lamartire. Il met également en scène plusieurs spectacles de théâtre-danse dont *Madame Jonas* d'Elie-Georges Berreby, *Mise au Banc* (co-écrit avec Céline Champinot, travail sur le mobilier urbain anti-sdf), *Ni Une Ni Deux* d'Eugène Durif. Il tourne dans les séries *The New Look* (Apple TV), *Un Posto al Sole* (Rai 3).

Lors de sa formation à l'ESAD du Conservatoire de Montpellier sous la direction d'Ariel Garcia Valdès, **Sabine Moindrot** a l'occasion de travailler avec entre autres Vincent Macaigne, Claude Degliame et Michel Fau. Depuis 10 ans, elle travaille notamment avec : Cyril Teste (*Romance(s)* au festival Hybrides), Patrick Haggiag (*Trilogie de la villégiature* de Goldoni à Vidy-Lausanne), Marion Aubert et Marion Guerrero (*Orgueil, poursuite et décapitation* au Théâtre du Rond-point, *Saga des habitants du val de Moldavie*), Francis Aïqui (*Love and Money* de Denis Kelly à la Scène Nationale de Guadeloupe et au Théâtre Varia de Bruxelles), Jean-Pierre Baro (*Woyzeck (Je n'arrive pas à pleurer)* au Théâtre Monfort; *La ville ouverte* de Samuel Gallet à la Comédie de Saint-Etienne et en décentralisation), Thierry Bédard (*Un rire capital* de Jean-Paul Curnier à Bonlieu/Annecy et à l'Échangeur de Bagnolet; *Vive les animaux*, conférence animalière de Vinciane Despret au festival de Villeneuve-lès-Avignon), Frédéric Sonntag (*B. Traven* au Nouveau Théâtre de Montreuil), Maëlle Poesy (*Ceux qui errent ne se trompent pas*). Elle fait également partie du groupe La Galerie de Céline Champinot, avec qui elle joue *Vivipares* et *La Bible* (Théâtre Dijon Bourgogne, Comédie de Saint-Etienne et Théâtre de la Bastille) et prépare actuellement *Les apôtres aux cœurs brisés*, le dernier volet du triptyque.

**Caroline Garnier** suit une formation de comédienne au Théâtre de l'Iris après des études de danse au Conservatoire National de Région de Lyon où elle se spécialise en danse contemporaine et rencontre notamment le travail de Denis Plassard, Carolyn Carlson et Will Swanson. Elle intègre par la suite la classe CEPIT du Conservatoire de Villeurbanne dirigée par Philippe Clément où elle obtient son Diplôme d'Études Théâtrales. En parallèle, elle travaille sa voix à l'École Nationale de Musique de Villeurbanne et au Centre de la Voix Rhône-Alpes. Son parcours professionnel mêle mises en scène, spectacles musicaux, théâtre classique et contemporain. Elle a travaillé sous la direction de Pierre Kuentz, Luca Franceschi, Yves Benitah, Bernard Rozet. Son goût pour la mise en scène l'amène à être sollicitée par plusieurs artistes pour la direction de leurs projets ou de l'assistantat dramaturgique. Aujourd'hui elle crée, avec la danseuse et chorégraphe Elisabeth Bardin, la compagnie Vernis Rouge qui a pour projet de mêler corps, voix et dramaturgie du mouvement. Elle développe depuis plusieurs années un travail de transmission.



**Les Beaux Parleurs est une association loi 1901 créée en 2014, située en Auvergne-Rhône-Alpes.  
Elle œuvre à l'accompagnement d'équipes artistiques.  
La structure assure des missions d'administration, de diffusion, de production, de montage  
de projets de territoire, de programmation, et de coordination de projets d'actions culturelles.**

Création produite et diffusée par Les Beaux Parleurs

« À rendre à M. Morgenstern en cas de demande » Frédéric Moulin (2019/2023)

Principaux projets artistiques accompagnés en diffusion

- « **Les passagers du vent** » Tournées d'artistes en roulotte en Bretagne en 2013 et 2014
- « **Dans une autre vie** » Cie être ou avoir : Festival d'Avignon théâtre des Corps Saints 2013
- « **Le Bal des loups** » Patrick Rochedy et Virginie Basset 2013
- « **Lectures en balades** » de Laurence Calabrese 2014
- « **Soifs** » Laurence Calabrese et Emmanuel Chollet 2015
- « **La robe Rouge** » Nina Gomez 2016
- « **Les saisons de l'âme- Paroles de Poilus** » Bosse Cie : Festival d'Avignon, Espace Roseau 2016
- « **Le chant des coquelicots** » Cie de la Grande Ourse 2016
- « **Sortir de la guerre ?** » : **Conférence/exposition / bal / spectacle** Cie de la Grande Ourse 2016
- « **Histoire de l'enfant d'éléphant** » Cie de la Grande Ourse/ Orchestre de Paris 2018
- « **Nouvelles mortuaires** » : Didier Carrier 2018
- « **The Macbeth show** »:Didier Carrier 2018
- « **Contes du Chat perché** » avec Didier Carrier et Karine Revelant 2018
- « **Par delà la forêt** » Cie de la Grande Ourse : Tournée JMF 18-19 + 19-20 / Avignon 2020
- « **Dans le jardin de Martin** » Paroles en l'air / Laurence Calabrese 2018
- « **Jean et Jeanne** » Brigitte Maurice 2018
- « **Le crabe qui jouait avec la mère** » Cie de la Grande Ourse/ Orchestre de Paris 2019
- « **Le Ballon** » le Petit Théâtre DaKoté (reprise 2017)
- « **Paradis Hortus** » le Petit Théâtre DaKoté
- « **Muséum** » le Petit Théâtre DaKoté (2018)
- « **Le chant des arbres** » Jean-Pierre Seyvos (2020)

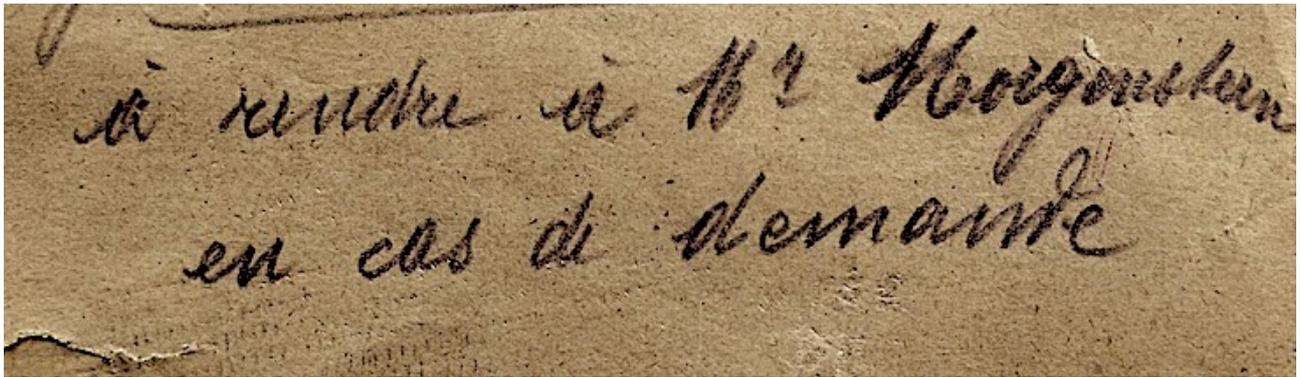
Les projets de territoire mené par des artistes et produits par Les Beaux Parleurs

François Annabelle, musicienne-chanteuse : Val de Loire et Bretagne  
Cie de la Grande Ourse - Ville de Brive la Gaillarde (19)  
Brigitte Maurice - Puy de Dôme (63)  
Karine Revelant - Jonage (69)

L'association Les Beaux Parleurs assure l'administration et la communication du lieu de résidence  
artistique **Les Abattoirs** à Riom, espace culturel intermédiaire.

**Les Beaux Parleurs**  
**153 grande rue, 63260 Aigueperse.**  
**Siret : 80186908200017, code APE 9001Z, licences 2 1075468 et 3 1075471**

**Contact : Ophélie Jaffeux - 06 98 45 70 27 - [contact@lesbeauxparleurs.com](mailto:contact@lesbeauxparleurs.com)**



## Sources

---

Le metteur en scène Frédéric Moulin est en lien avec les historiens français Laurent Douzou, Jean-Dominique Durand, Dominique Trimbur de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Cindy Biesse, Laurent Neury, et également avec les historiens suisses Ruth Fivaz-Silbermann, François Wisard, Guido Koller (voir échanges de mails ci-dessous). Le 11 décembre 2019, Frédéric Moulin a été invité par Philippe Hanus du Réseau Mémorha à participer à la journée d'études « Dire la guerre - Écrire (sur) le témoignage » aux Archives Municipales de Lyon. Il a recueilli une centaine de documents aux Archives Départementales du Rhône et des rapports de gendarmerie au Service Historique de la Défense de Vincennes. Il a récupéré plus de trois cents pièces en français et allemand sur les membres de la famille Morgenstern-Singer aux Archives Fédérales suisses de Berne. Il dispose désormais de cinq cents documents.

**Laurent Douzou** est un universitaire français, professeur d'histoire à l'Université Lumière Lyon II et à l'Institut d'études politiques de Lyon. Il est spécialiste de l'histoire et de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, en particulier de la Résistance intérieure française. Il est également membre du conseil scientifique du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

**Jean-Dominique Durand** est historien à l'Université Jean Moulin Lyon III. Ancien conseiller culturel à l'Ambassade de France auprès du Vatican.

**Dominique Trimbur** est chercheur français au Centre français de Jérusalem. Sa thèse « De la Shoah à la réconciliation ? La question des relations RFA / Israël 1949-1956 » a été publiée en 2000 par CNRS éditions.

**Ruth Fivaz-Silbermann** est historienne, auteure de « La Fuite en Suisse ». Migrations, stratégies, fuite, accueil, refoulement et destin des réfugiés juifs venus de France durant la Seconde Guerre mondiale.

**Cindy Biesse** a rédigé la thèse « Les Justes parmi les Nations de la région Rhône-Alpes : étude prosopographique » sous la direction de Jean-Dominique Durand soutenue le 4 décembre 2015 (École doctorale Sciences sociales – Lyon).

**François Wisard** est docteur ès sciences politiques et licencié ès lettres de l'Université de Lausanne. Il a publié plusieurs livres sur la Seconde Guerre mondiale, dont un sur les Justes suisses. Il dirige le Service historique du Département fédéral des affaires étrangères depuis sa création en 1999.

**Guido Koller** est licencié en histoire de l'Université de Berne. Collaborateur avec différentes responsabilités depuis 1996 aux Archives Fédérales suisses.

**Laurent Neury** est conseiller académique au Graduate Institute Geneva. Il est l'auteur de « Mémoire d'une Suisse en guerre » et « Les Chevaliers de la lune » : le profil sociologique des passeurs aux frontières franco-genevoise et franco-valaisanne.

Ces experts pourront intervenir à l'occasion d'échanges avec le public autour du spectacle.

## ÉCHANGES MAILS

Le sam. 9 févr. 2019 à 14:34, **Ruth Fivaz-Silbermann** a écrit :

Cher Monsieur,

Merci de votre message. En tant qu'historienne, je vous félicite pour l'excellente reconstruction du parcours de Léopold Morgenstern, qui m'intéresse beaucoup.

Je suis ravie que vous vous intéressiez à cette famille, surtout dans l'optique d'une pièce de théâtre, car les circonstances de leur passage en Suisse sont pour le moins romanesques! Ce sont des circonstances assez rares, et il est surtout rare que les archives permettent de les reconstruire avec autant de précision. C'est aussi l'occasion de parler des traversées du lac Léman en barque avec des pêcheurs-passeurs. Il y a eu plus de 300 juifs passés ainsi et tous accueillis (sauf interception sur les eaux du lac), grâce à la magnanimité de l'officier de police vaudois Galopin.

Je vous joins la notice biographique que j'ai faite sur le passage de la famille Morgenstern. Vous verrez que les sources sont multiples. Vous avez déjà les documents suisses, mais vous pourriez compléter votre documentation par les documents d'archives français (que j'ai vus, mais dont je ne possède pas la copie).

Je vous rencontrerai volontiers.

Avec mes meilleurs messages

Ruth Fivaz-Silbermann

Le 9 févr. 2019 à 16:10, **Frédéric Moulin** a écrit :

Chère Madame,

Je vous remercie infiniment pour votre réponse et pour ces informations précieuses qui vont me faire avancer dans mes recherches.

Je n'ai pas encore pris connaissance des documents suisses aux Archives Fédérales.

Mon objectif, lié à la création de la pièce de théâtre, étant de rendre les documents retrouvés dans les affaires de mon grand-père aux descendants, savez-vous si la famille Morgenstern-Singer s'est installée en Suisse (un document en ma possession indique que Léopold y était en 1962) ou si elle a migré aux États-Unis ou ailleurs ? Je pense venir en Suisse dans les prochaines semaines.

Bien cordialement,

Frédéric Moulin

Le dim. 10 févr. 2019 à 15:15, **Ruth Fivaz-Silbermann** a écrit :

Cher Monsieur,

Ma connaissance du parcours de la famille Singer-Morgenstern s'arrête malheureusement avec leurs dossiers de réfugiés. Les Singer avec leurs deux enfants ont été rapatriés de Suisse en France à la fin de la guerre, le 21 juillet 1945, mais je ne sais pas où ils ont vécu par la suite: USA? Israël? Une brève recherche sur internet (pour «Robert Singer», Suzanne ayant vraisemblablement changé de nom en se mariant) n'a rien donné. Quant à Léopold Morgenstern, vous pourrez voir dans le dossier fédéral le dernier document à son sujet, qui date de 1961. Cela donnera peut-être une piste. Je n'ai pas non plus trouvé de site généalogique pour leur famille. Mais je précise que je n'ai pas fait de recherche approfondie !

Bien cordialement,  
Ruth Fivaz-Silbermann

Le lun. 4 mars 2019 à 16:21, **Dominique Trimbur** a écrit :

Bonjour,

Merci pour votre message et ces détails. Rapidement, en ce qui concerne le sort des enfants à leur retour de Suisse, peut-être voir du côté des Archives nationales, par exemple s'il y a eu de leur part une demande de dédommagement ? Souvent on a des traces des personnes décédées ; mais les personnes qui ont survécu à cette période ne laissent guère de traces, et pour cause...

Le mer. 6 mars 2019 à 08:58, **Guido Koller** a écrit :

Monsieur,

nous vous remercions de votre message daté du 5 mars 2019. Félicitations pour votre projet passionnant ! Nous serions heureux de vous accueillir aux Archives fédérales. Vous pouvez commander (en avance) des dossiers pour les consulter dans nos salles de lecture ; Veuillez prendre note de nos heures d'ouverture.

Veillez trouver ici les liens sur les dossiers de Suzanne Singer, née le 16 décembre 1940, [E4264#1985/196#5651\\*](#), et de Robert Singer, né le 2 janvier 1945, [E4264#1985/196#5653\\*](#).

Léopold Morgenstern-Patsek a traversé la frontière à Genève. Pour cette raison, nous vous recommandons de contacter également les *Archives d'Etat du Canton et de la République de Genève* qui contiennent les archives du *commandement territorial* militaire de Genève. Vous trouverez des informations détaillées sur les documents de réfugiés dans l'inventaire Flüchtlingsakten 1930 - 1950, Volume 1 (Confédération), Volume 2 (Cantons) et sur la recherche, commande et consultation sur notre site web (voir liens).

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

**Guido Koller**

Eidgenössisches Departement des Innern EDI - Schweizerisches Bundesarchiv BAR  
Dienst Historische Analysen - Archivstrasse 24, CH-3003 Bern

Le mer. 17 avr. 2019 à 23:40, **Ruth Fivaz-Silbermann** a écrit :

Cher Monsieur Moulin,

Voici (avant que je n'oublie), l'adresse où vous pourriez demander si les Morgenstern et Singer ont eu un dossier de l'Entraide israélite (VSIA/ VSJF) pendant la guerre:

Direction de la Jüdische Dokumentationsstelle de l'Archiv für Zeitgeschichte, Zürich, Sabina Bossert:  
sabina.bossert@history.gess.ethz.ch

En relisant ma notice sur les Singer (mais vous trouverez cela dans leur dossier à Berne), je vois que le père de Karl, Erwin, est à Zurich (mais il n'a pas de dossier de réfugié, j'ai vérifié) et que sa mère est à Chicago, d'où elle organise leur émigration. Donc ils sont bien allés aux USA après la guerre. Et ils sont rapatriés ensemble, Karl, Herta et les enfants, en France. Je ne sais pas ce que devient Léopold Morgenstern. Mais en regardant de près la notation sur la base de données, je constate qu'il a peut-être obtenu une autorisation de résidence. Donc il est peut-être resté en Suisse.

D'autre part, Olga Singer-Pollak, qui est transférée à Rivesaltes à la suite de l'arrestation à la frontière et déportée, est peut-être (mais je dis bien peut-être) la belle-mère de Karl Singer. Erwin Singer semble s'être marié deux fois, avec Frieda Bock (mère de Karl, apparemment divorcée et résidant aux USA), puis avec Olga Pollak, avec laquelle il a eu un fils, Walter, survivant après la guerre et vivant à Paris en 1981. Reconstruction un peu hasardeuse faite sur la base des témoignages dans Yad Vashem.

J'ai aussi réfléchi, en rentrant, sur la raison pour laquelle Léopold Morgenstern a confié tous ses papiers d'identité et correspondances à votre grand-père. C'est extrêmement simple à comprendre: il devait avoir des faux papiers d'identité pour fuir en Suisse et ne désirait évidemment pas être démasqué par les vrais en cas de contrôle. (Souvent, quand il s'agit d'un simple passeport ou carte d'identité, les fugitifs cousent leurs vrais papiers dans la doublure de leur manteau et ne les montrent qu'une fois en Suisse). Mais dans son cas, il avait trop de papiers pour les cacher discrètement. Il les a donc laissés à une personne de confiance et ne les a simplement pas réclamés une fois en Suisse.

Tenez-moi au courant de ce que vous aurez trouvé dans le dossier Morgenstern. En fait, il n'y a pas de dossier à Genève, car il n'a pas été intercepté à la frontière. Il a vraisemblablement dû se rendre directement à Zurich. Vous me le confirmerez (ou non!)

Bonne recherche!

RFS

Le mer. jeu. 18 avr. 2019 à 15:40, **Ruth Fivaz-Silbermann** a écrit :

Cher Monsieur Moulin,

Comme je continuais à penser à l'histoire de Léopold Morgenstern, j'ai émis l'hypothèse suivante: Louis Moulin pouvait être l'imprimeur (ou un des imprimeurs) qui fournissai(en)t les faux papiers aux candidats à la fuite. Son adresse devait être connue des organisations juives (12 rue Ste-Catherine) et de l'Amitié chrétienne (abbé Glasberg).

Pourquoi ne pas penser alors qu'il a fourni une fausse carte d'identité à Léopold (et probablement aussi aux Singer), peut-être en y collant une des photos d'identité (véritables) prélevée sur un des documents que vous avez retrouvés. Je crois même me souvenir que sur un des documents lyonnais il manque la photo en haut à droite. Muni de ce papier destiné à couvrir sa fuite, Léopold lui a alors confié tous ses précieux documents authentiques, dont il ne pouvait pas se charger.

Vous me direz si dans le dossier Morgenstern vous avez par hasard retrouvé sa fausse carte d'identité, comme cela arrive parfois (j'en ai vu plusieurs dans des dossiers fédéraux).

Bonne journée !

RFS

Le lun. 23 sept. 2019 à 19:22, **Cindy Biesse** a écrit :

Monsieur,

J'ai effectué plusieurs recherches début juillet aux archives départementales et j'ai aussi interrogé une amie qui a fait une thèse sur les Juifs lyonnais. Nous n'avons pas trouvé trace de Karl Singer. Je n'ai en revanche pas eu le temps d'aller au Rize.

Il est en effet surprenant qu'ils aient pu échapper à la rafle d'août 1942. Soit ils ont pu se cacher pendant l'été, soit ils ont bénéficié de complicités leur ayant permis d'être absents lors de la rafle. Il n'y a bien évidemment pas de documents sur les juifs cachés ou les personnes les ayant aidés. Vous pouvez me citer dans vos sources. Pour le spectacle, je serai très intéressée.

À très bientôt j'espère.

Cindy Biesse

Le jeu. 26 sept. 2019 à 15:36, **Ruth Fivaz-Silbermann** a écrit :

Bonjour Frédéric,

Bravo pour votre énergie et la manière dont vous faites avancer le projet !

– Pour le réseau qui les a passés, je n'ai pas de détails au-delà de ceux que je mentionne dans mes notices sur Singer et sur Morgenstern. Lyon fourmille à cette date (après les rafles du 26 août) d'activités clandestines et de sauvetage. Karl Singer vivait à Lyon au moins depuis 1940, il devait donc connaître pas mal de monde (sur ce point, Cindy a raison), mais je doute que vous trouviez quelque chose qui permette de faire le lien entre lui et un réseau. On sait que les milieux juifs, regroupés plus ou moins autour de la synagogue de Lyon, étaient très actifs, en partie en lien avec l'abbé Glasberg, lui-même travaillant avec l'«Amitié chrétienne». Je n'ai pas de preuves à ce sujet, mais il est bien possible que ce soit ce réseau qui a aiguillé les Morgenstern-Singer vers les passeurs, c'est-à-dire vers la filière qui les prend en charge à Thonon pour les faire passer avec le nommé Paroisse à Machilly.

– De leurs déclarations, il ressort qu'ils ont quitté Lyon le 16 ou 17 septembre pour Thonon, puis le 18 pour la zone de Machilly avec Paroisse; ils devaient passer en un endroit assez sauvage, près de la ferme des Verrières (ou entre parenthèses vivait une famille de fermiers suisses, les Sauge, qui ont fait eux aussi de nombreux passages). On sait comment ça s'est passé. Donc on peut raisonnablement se demander où ils étaient à partir de la dernière semaine d'août, c'est-à-dire durant la rafle et juste après. Par analogie avec des dizaines, voire des centaines d'autres cas que j'ai vus, on peut donner une réponse simple: ils étaient cachés. La rafle en région préfectorale du Rhône n'a de loin pas donné – heureusement!– les résultats escomptés par Vichy. Karl Singer, chimiste et chercheur, devait avoir passablement de relations sûres parmi ses collègues. Parfois, ce sont même les policiers qui avertissent à l'avance de la rafle. Il n'existe aucune liste de caches, c'était des solutions toutes différentes et improvisées. Il est normal que dans une période aussi dure et cruciale, on ne produise aucun papier...

– Je n'ai pas non plus encore eu le temps de lire tout le dossier de Léopold M. Là aussi, la «sortie de guerre» de la famille est tout à fait dans la norme. Singer voulait à l'évidence continuer sa carrière aux USA, d'autant que sa mère s'y trouvait déjà. Léopold M. était-il en trop mauvaise santé pour émigrer aux USA? IL y avait des normes pour les immigrants! Où se sentait-il trop fatigué pour recommencer une vie ailleurs? Il avait aussi de la famille en Suisse, donc souhaitait vraisemblablement y rester. Donc la solution favorable était en effet l'asile durable, devenu possible à la suite d'une loi de 1947 (seuls environ 2'000 réfugiés ont pu en bénéficier).

A bientôt, cordialement,

Ruth

Le 30 déc. 2019 à 21:11, **Frédéric Moulin** a écrit :

Bonsoir,

Voici les scènes.

Vous l'aurez compris, "Le tulle" est un écran en tulle, présent sur scène, qui représente des bases de données, des ouvrages numérisés, Internet, etc.

En écrivant la scène n°10, une question m'est venue. Léopold ne s'est pas rendu à la Préfecture de l'Isère le 31 mars 1942 alors qu'il avait signé un bulletin d'assignation à résidence le 19 mars. Il était hospitalisé et un certificat médical (sans doute signé par le Docteur Siebert) l'oblige à se présenter le 1er avril en consultation. Il me semble tout de même étrange qu'il réussisse à obtenir la prorogation de son permis de séjour auprès de la Préfecture du Rhône dans le contexte des mesures décidées par Angeli... Nous avons parlé de ces mesures mais je ne me souviens pas de votre interprétation sur la facilité avec laquelle il obtient ces prorogations. Vous trouverez en pièces jointes les pièces concernant cette période. Je vous remercie.

Bien cordialement,  
Frédéric Moulin

Le mar. 31 déc. 2019 à 17:41, **Cindy Banse** a écrit :

Bonjour,

J'ai lu les 14 pages que vous m'avez envoyées. Elles me semblent très bien sans erreur historique. Pour l'assignation à résidence, il s'agit d'envoyer en les juifs en surnombre dans des départements limitrophes de Lyon. Il s'agit de juifs étrangers souvent chefs de famille capables d'assurer leur existence soit grâce à un pécule, soit un travail y compris dans les gte. Deux hypothèses possibles (la première étant la plus vraisemblable)

Soit on estime que l'état de santé de Léopold nécessite son maintien temporaire à Lyon

Soit on estime qu'il ne pourra surseoir à ses besoins étant désormais qui plus est veuf

Que puis-je faire d'autres pour vous?

De très bonnes fêtes de fin d'année.

Cordialement  
Mme Biesse

Le 31 déc. 2019 à 18:33, **Frédéric Moulin** a écrit :

Bonsoir,

Merci beaucoup pour votre réponse rapide.

Je pensais vraiment que le certificat médical mentionnant - comme par hasard - "se représenter en consultation le 1er avril" était une preuve que le médecin l'avait aidé à éviter l'assignation du 30 mars à Grenoble. Est-ce aussi clair pour vous ?

Je pense que je vous solliciterai de nouveau pour l'appel à projet de la région "Mémoires du XXème..." dont je vous ai déjà parlé.

M'autorisez-vous à utiliser pour le texte, mais pour le dossier de la FMS également (en vous citant) vos réflexions, remarques, hypothèses que vous m'avez transmises par mail ?

Je vous remercie de nouveau pour votre disponibilité et vous souhaite de très belles fêtes.

Cordialement,  
Frédéric Moulin

Le mar. 31 déc. 2019 à 19:28, **Cindy Banse** a écrit :

Monsieur,

Je pense en effet que le certificat médical signé d'une sommité médicale lui a permis de repousser son assignation.

Je me tiens bien sûr à votre entière disposition et vous pouvez utiliser nos échanges et mes hypothèses.

À très bientôt

Cordialement  
Mme Biesse

Le jeu. 2 janv. 2020 à 15:36, **Frédéric Moulin** a écrit :

Bonjour Ruth,

Un doute subsiste cependant concernant le tampon "J" en rouge apposé sur les passeports allemands de Léopold et Rosa faits en Autriche en 1938. J'ai trouvé une explication que j'ai écrite dans une réplique mais, en poussant les recherches, j'en ai trouvé d'autres un peu différentes...

D'autre part, pensez-vous que j'ai le droit d'utiliser les noms et prénoms des petits-enfants - Suzanne (née en 1940) et Robert Singer (né en 1945) - qui sont certainement vivants ? Vous les mentionnez dans votre thèse mais savez-vous si on doit changer les noms pour une création artistique ? La question ne se pose pas pour Léopold, Rosa, Herta et Karl car ils sont décédés.

Bien cordialement,

Frédéric Moulin

Le lun. 6 janvier 2020, **Ruth Fivaz-Silbermann** a écrit :

Bonjour Frédéric,

Concernant les enfants encore vivants, je n'aurais pas d'hésitation à les nommer, puisque vous nommez leurs parents et grands-parents et qu'il s'agit d'une histoire vraie, non romancée. J'ai fait l'expérience que tous les fils de témoins (voire témoins eux-mêmes) encore vivants ont réagi avec émotion et gratitude au fait qu'on mentionne leur histoire, que ce soit dans un article, une exposition, etc. Dans votre cas, ce sera même – ça m'est arrivé! – le moyen de les retrouver!

Pour le tampon «J», si vous voulez un historique objectif, je vous recommande l'article de Daniel Bourgeois, «La porte se ferme: la Suisse et le problème de l'immigration juive en 1938», in: Business helvétique et Troisième Reich. Milieux d'affaires, politique étrangère, antisémitisme. Lausanne, Page Deux, 1998, pp. 167-194. Je n'ai pas de version électronique, mais pourrai vous le faire lire si vous revenez par ici.

A bientôt, bien cordialement,  
Ruth

Le jeu. 9 janv. 2020 à 14:21, **Ruth Fivaz-Silbermann** a écrit :

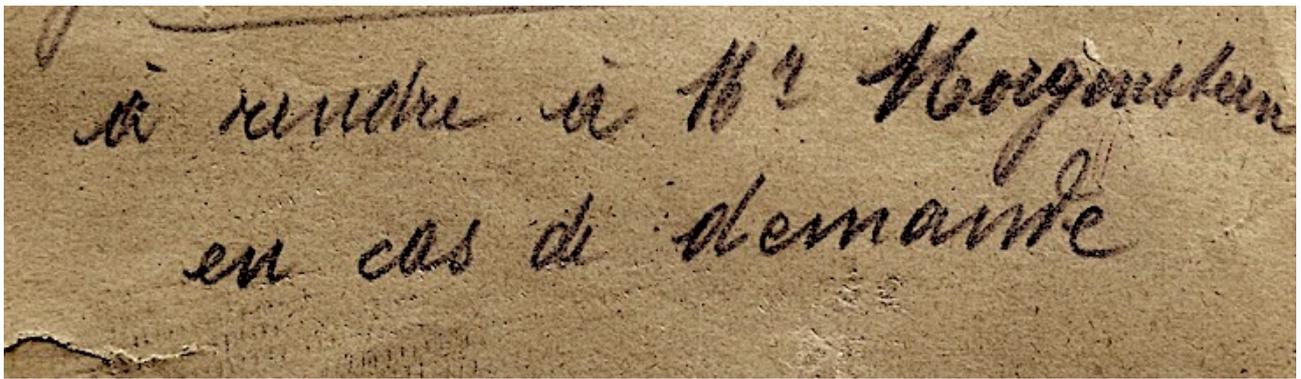
Cher Frédéric,

J'ai lu votre texte. Il y a juste deux choses que j'aimerais voir modifiées :

– au sujet de Rosette W., la supposition qu'elle pouvait être enceinte. C'est une affirmation avancée par l'ancienne archiviste de Genève, qui est proprement scandaleuse et juste destinée à ternir encore davantage l'image de la jeune fille: l'adolescente avait, effectivement, eu des rapports avec au moins un jeune Français (le reste est peut-être un montage pour la couler), mais comment peut-on faire allusion à cela alors qu'elle a été déportée et assassinée juste un mois après son arrivée comme réfugiée ? (Son amoureux français a, lui, été assassiné par les Allemands deux mois plus tard à Habère-Lullin).

– l'histoire du tampon «J». Ce n'est pas la Suisse (le négociateur était Rothmund) qui l'a demandé; elle a finalement accepté cette disposition – que Rothmund réprouvait – parce qu'il fallait sauvegarder la possibilité pour les commerçants suisses de voyager en Allemagne sans visa général. Dites donc plutôt que la mesure a été le fruit de négociations entre la puissante Allemagne et la Suisse.

Cordialement,  
Ruth



## Actions culturelles

---

### Public

- Collégiens
- Lycéens

### Objectifs généraux

- Découvrir la démarche de création d'un spectacle vivant
- Écrire une fiction à partir de documents authentiques
- Développer son regard de spectateur
- S'approprier, se construire une mémoire

### Axes de travail

#### Écrire une fiction

- Récolter des informations sur une période historique
- Repérer les échos de cette mémoire aujourd'hui
- Construire une structure narrative
- Définir une orientation
- Écrire un texte de théâtre

#### S'approprier un texte de théâtre et le transmettre

- Explorer sa voix et son corps au théâtre
- Savoir s'adresser à l'autre, lui transmettre de l'émotion
- Trouver des résolutions scéniques : mise en voix, mise en espace d'un texte de théâtre

### Déroulé - Moyens

Les acteurs de la pièce travailleront en collaboration avec les professeurs d'histoire, lettres, langues, ECJS, techno pour une ou deux classes.

Le projet pourrait se dérouler en 6 sessions de 4 heures (2 x 2 heures) par classe sur l'année.

- **Préambule**

La correspondance privée et administrative en notre possession est la matière première de notre processus de création. Le document authentique est un vecteur puissant de production d'images. Conduire les élèves à décrire leur impact émotionnel au moment où ils découvrent les documents. Que feraient-ils s'ils découvraient cette note - qui sonne comme une injonction : « À rendre... » ? Collecter leurs témoignages, leurs impressions. Échanger.

- **Phase 1 : La recherche - Le modèle de la série TV**

Nous sommes aujourd'hui toujours à la recherche des descendants de Léopold Morgenstern. Nous souhaitons faire participer activement les élèves à l'enquête en reprenant les motifs d'une série policière pour stimuler l'engagement et l'identification : communiquer très progressivement des éléments d'informations, créer une attente forte, un suspense, à la fin de chaque session (le fameux « cliffhanger » dans les dernières secondes d'un épisode), favoriser l'ironie dramatique comme s'ils étaient déjà des spectateurs actifs, plongés dans une enquête.

Que sont devenus les membres de cette famille ? Déchiffrer, trier, sélectionner, organiser les documents. Nous leur fournirons des outils. Nous leur indiquerons des pistes de recherches sur Internet. Les élèves seront petit à petit conduits à émettre des hypothèses à partir du concret des résultats de leurs recherches. Nous avons nous-mêmes découvert de cette façon que la famille s'était réfugiée en Suisse. Des groupes de recherches pourront se concentrer sur un aspect de l'enquête en particulier. Puis, nous croiserons les informations recueillies par les différents groupes de travail.

- **Phase 2 : L'atelier de pratique théâtrale**

Pourquoi prendre la parole ? Que veut dire « adresser la parole » ? À qui ? Pour quoi ? Comment faire entendre et transmettre le contenu des documents ? Se concentrer sur le verbe. Le sous-texte glaçant de certains documents donne de précieuses informations sur le contexte historique et politique de la période. Le passage en Suisse, par exemple, peu connu : les stratégies d'évitement, les filières de passeurs, les tarifs, les corruptions, les mauvaises intentions, mais aussi la solidarité et l'entraide.

Travail sur la voix, le corps, le rapport et l'adresse à l'autre. Lecture de lettres, notes et autres courriers. Une attention particulière sera portée aux usages de la langue de l'époque comme le jargon administratif, la façon si particulière de s'adresser à l'« autre », le fonctionnaire ou l'étranger. Sans aucun jugement, les élèves s'appliquent à rendre accessibles les images sonores du lexique, du rythme syntaxique de cette littérature surannée.

Demander aux élèves de sélectionner certains documents pour décrire le parcours de la famille. S'interroger ensemble sur le choix des éléments. Comparer les orientations prises par les différents groupes de travail. S'interroger sur les structures narratives possibles. Doit-on nécessairement présenter les événements et situations par ordre chronologique ? Comment transposer et représenter sur scène les hypothèses émises dans la phase 1 de la recherche ?

### **Autres pistes envisagées :**

- Montage d'une exposition avec la collaboration du CDI
- Déambulation à travers des installations avec lectures à voix haute des documents
- Traduction simultanée des documents de l'allemand vers le français
- Création d'un objet audiovisuel : un montage original des documents

## **Les effets d'une construction d'images**

Qu'est-ce qu'ont « vu » ou imaginé les élèves pendant les séances ? Réfléchir sur la manière dont chacun explore pour soi une époque passée, perdue dans le flou indiscernable des conflits historiques et se construit sa propre mémoire.

Quelles images et émotions pourraient-ils conserver ?

Sans doute l'image d'un réfugié traqué, avant et pendant la Seconde Guerre mondiale, qui s'en est sorti. La description d'un monde où il faut sans cesse prouver qu'on est en règle pour ne pas être exclu, ostracisé, persécuté. Le projet met en lumière le parcours de Léopold, sa lutte permanente, sa persévérance, ses intuitions, sa réactivité, sa capacité à tenir à jour, sans jamais faillir, ses multiples tâches administratives de régularisation que prouvent les deux cents documents dont nous disposons.

Les élèves-enquêteurs seront des témoins privilégiés. Leurs projections mentales générées par leurs découvertes entraînent un changement dans la représentation qu'ils se font de l'histoire, et de celle de ce réfugié. Face aux actions et réactions de Léopold, à celles du pouvoir en place, l'élève, à travers son (nouveau) regard d'enquêteur, est peu à peu appelé à se représenter les différentes forces qui s'associent ou s'opposent, à s'imaginer l'indifférence ou la chaleur des différents interlocuteurs, à tirer ses propres conclusions à l'endroit de faits historiques de cette nature. L'histoire de Léopold nous fait entrer dans une zone « grise » où il croise une typologie très variée de personnages : médecins, religieux, particuliers, employeurs, fonctionnaires... Il réussit à se faire épauler par des personnes bienveillantes à Lyon, ou ailleurs.

Les élèves feront le constat que le témoignage de Léopold qu'ils viennent de construire, représente des expressions, des affirmations et des démonstrations concrètes d'estime de soi, de dignité et de solidarité. Ils ont eu accès aux archives et les ont interprétées. Ils ont vécu leur propre expérience de reconstruction de mémoire.

# Famille Morgenstern-Singer

## Chronologie

### 2 juillet 1887

Naissance de **Rosa Patzek** à Janów en **Pologne**. Fille illégitime de Jacob Paciek, commerçant à Janów et Ester Wasner.

### 13 novembre 1888

Naissance de **Léopold Morgenstern** à **Großweikersdorf** en **Autriche**, de Simon Morgenstern né en 1844 à Senica en Slovaquie (*deux sources indiquent « fils naturel » et « de père inconnu »*) et de Theresia Pick, née en 1852 à Tullin en Autriche, fille de Léopold et de Berta, née Bock.

### 28 décembre 1913

Léopold Morgenstern et Rosa Patzek se marient à Vienne au Temple Brigittenauer – XX. Klukygassee, 11, en présence des témoins M. Siegfried Werber et Leib Paciek civilement et selon les rites israélites (voir acte de mariage) devant le Rabbin Dr. Armin Aveles Rabbiner der isr. Cultusgemeinde.

Léopold est en activité à **Szenice** en Hongrie (Slovaquie aujourd'hui) et habite XVI Ottakringerstrasse 29 - **Vienne – Autriche**.

### 1938

Léopold et Rosa habitent IX. Schubertgasse, 20 - **Vienne - Autriche**.

Le décret allemand du **26 avril 1938** oblige les citoyens juifs dont le patrimoine dépasse 5000 Reichsmarks à déclarer leurs biens. Le **18 mai 1938**, le Ministère autrichien du Travail et de l'Économie crée le *Vermögensverkehrsstelle* (VVSt), le « Bureau des transactions immobilières » (*traduction à vérifier*), qui devient l'autorité compétente pour le contrôle et l'organisation générale de l'expropriation obligatoire des biens juifs et de l'«aryanisation» des sociétés juives. Le VVSt contrôle les contrats de vente, fixe le prix d'achat des sociétés destinées à «l'aryanisation» et ordonne leur liquidation.

Les biens de Léopold sont confisqués.

### 27 décembre 1938 - 5 janvier 1939

Léopold envoie de nombreux colis contenant linge de maison, vêtements, livres, à sa fille **Herta Singer**, née le 30 janvier 1915, mariée à **Karl Singer** (*ou Carlo suivant autre source*), né le 3 juin 1908, professeur de physiques/chimie, demeurant à **Villeurbanne** (France) - **102 rue Anatole France**.

### 27 décembre 1938

Léopold et Rosa versent la somme de **25.200 Francs** à la **Royal Mail Lines**, 3 rue Scribe à Paris, par l'intermédiaire des **Voyages Lubin** - 76 rue de l'Hôtel de Ville à Lyon pour deux billets de traversée de **La Rochelle**, en France, à **La Paz**, en Bolivie. La **Royal Mail Lines** leur délivre leurs cartes de transit en France : Bâle-La Rochelle.

### **31 décembre 1938**

Lettre des *Voyages Lubin* adressée au Dr Singer – Lyon Centrale - indique qu'ils ont « transmis à Paris les passeports et différents certificats... afin que toutes les démarches soient faites pour l'embarquement de M. et Mme Morgenstern sur l'*Orbita* du **23 janvier 1939** à La Rochelle ».

### **13 janvier 1939**

Lettre des *Voyages Lubin* adressée au Docteur Singer réclamant le solde des frais (1200 francs).

### **6 février 1939**

Léopold et Rosa obtiennent un visa délivré par Paris pour la Bolivie. Ils quittent Vienne. Léopold ne laisse pas de famille en Autriche. Rosa laisse son père à Vienne.

### **8 février 1939**

Dans le train à Belfort en France, Rosa fait une chute et se blesse gravement. Malgré les douleurs, ils poursuivent le voyage jusqu'à Lyon où, à bout de forces, ils décident de s'arrêter. Rosa est soignée à l'**Hôtel du Helder** - 38 rue de Marseille - Lyon, par le **Docteur Fischer**.

### **10 février 1939**

Un courrier accompagné des billets de voyage et d'un certificat médical attestant que l'état de santé de Madame Morgenstern lui interdit tout voyage, « légalisé » par le Commissariat Police de Lyon, est envoyé à la *Royal Mail Lines* (*certificat absent des archives*).

### **8 et 9 mars 1939**

Rosa est transportée à l'**Hôpital Édouard Herriot** dans le service du **Professeur Bérard** où son état nécessite l'amputation du pied droit (*jambe droite selon d'autres sources*). Plusieurs certificats médicaux, rédigés par le Professeur Bérard de l'Hôpital Édouard Herriot, indiquent que « l'état de Madame Morgenstern lui interdit de façon absolue toute possibilité de voyage et nécessite un séjour à l'hôpital d'un minimum d'un mois ».

### **17 mars 1939**

Léopold à la *Royal Mail Lines* pour demander le remboursement des billets de passage La Rochelle-Bolivie en raison de l'état de sa femme. Il joint au courrier les différents certificats médicaux.

### **21 mars 1939**

La *Royal Mail Lines* répond : « Étant donné que vous êtes arrivés en France avec nos cartes de transit, nous regrettons de vous informer que nous sommes responsables devant les Autorités Françaises et que nous ne pouvons pas considérer la question de remboursement de billet avant que vous ayez obtenu l'autorisation de séjourner en France d'une façon définitive ».

### **28 mars 1939**

Le Docteur L. Fischer - 7 rue de l'Université - Lyon, certifie que l'état de Madame Morgenstern impose l'hospitalisation et un traitement au centre anticancéreux de **Hôpital Tenon** à Paris, au service du **Docteur Girode**. Fischer indique qu'elle souffre d'un « ostéo sarcome du fémur droit pour lequel elle a subi une large amputation ».

### **21 avril 1939**

Le Docteur L. Fischer prescrit des médicaments à Rosa pour calmer la douleur.

### 28 avril 1939

Léopold loge à l'Hôtel du Helder.

**Le Comité d'assistance aux Réfugiés allemands et autrichiens**, 12 rue Sainte-Catherine à Lyon, aide Léopold à rédiger un courrier à la Préfecture du Rhône dans lequel il expose sa situation. Il demande l'autorisation de continuer à séjourner provisoirement en France.

### 20 mai 1939

Le **Secrétaire Général pour la Police de la Préfecture du Rhône** demande par courrier à **Monsieur le Chef de la Sûreté de Lyon** « tous renseignements utiles sur le nommé Léopold Morgenstern, de nationalité ex-autrichienne, demeurant à l'Hôtel du Helder de Lyon, qui sollicite la délivrance d'une carte d'identité au titre de non-travailleur » ainsi que des précisions sur « les occupations et les ressources réelles de cet étranger ». **Création du dossier n°60.133 c.g.**

### 26 mai 1939

Réponse du Commissaire Chef de la Sûreté de Lyon au Secrétaire Général pour la Police de la Préfecture du Rhône :

« Léopold Morgenstern a une fille Herta Singer, demeurant à Villeurbanne, 56 (?) rue Anatole France. Entré en France avec sa femme, munis d'un passeport ne portant aucun visa consulaire et d'une carte de transit pour la Bolivie visée au Commissariat Spécial à Saint-Louis le 9 février 1939, ces étrangers sont venus directement à Lyon. Ils ont demeuré à l'Hôtel du Helder et actuellement, Morgenstern loge en garni **4 rue Duphot** à Lyon. Sa femme serait en convalescence à **Limonest** (Rhône) ».

### 27 mai 1939

Un certificat du Docteur L. Fischer indique que « Madame Morgenstern, demeurant 4 rue Duphot à Lyon, présente des métastases néoplasiques ayant déterminé une amputation de la cuisse droite. Cet état la rend complètement intransportable en raison de son impotence fonctionnelle et des risques de nouvelles métastases que le transport déclencherait par l'ensemencement à distance des îlots cancéreux en évolution ».

### 9 juin 1939

Dans un courrier adressé au Ministre de l'Intérieur - la Direction Générale de la Sûreté Nationale, le Secrétaire Général pour la Police de la Préfecture du Rhône accorde à Léopold et Rosa un permis de séjour expirant le 31 août 1939. Il précise que « ces étrangers vivent de leurs revenus (**500 dollars** au **Crédit Commercial de France**) et les renseignements recueillis sur leur compte ne sont pas défavorables. Leur départ sera vérifié ».

Entrée en France : 7 février 1939 par le poste de Saint-Louis.

Motif de la venue en France : réfugiés israélites.

Références françaises : **Rabbin Schoenberg** - 13 quai Tilsit – Lyon et **Robert Lehmann** - 13 place du Pont - Lyon. Dossier n°60.133 c.g.

### 27 juin 1939

Léopold n'a pas obtenu le remboursement des billets Paris-La Rochelle non utilisés. Il écrit une lettre de réclamation à La Cie International des Wagons-Lits, insistant sur leur négligence.

### 29 juin 1939

Réponse de La Cie International des Wagons-Lits :

« Nous nous permettons de vous signaler que la non-utilisation de ces billets devant être constatée en gare de Paris, au moment de l'interruption du voyage, il aurait été trop tard lors du dépôt de ces derniers à nos bureaux pour faire accomplir cette formalité. Il n'y a pas eu négligence de notre part ».

### 3 juillet 1939

Réponse de la *Royal Mail Lines* suite à la demande de remboursement du prix du passage La Rochelle-Bolivie :

« Nous regrettons de ne pouvoir l'effectuer sans que vous ayez obtenu une autorisation spéciale du Ministre de l'Intérieur (Direction de la Sûreté Générale, 3ème Bureau), nous permettant de le faire ».

### 10 juillet 1939

Dans une lettre adressée au **Préfet du Rhône**, Léopold sollicite « l'avis favorable pour le remboursement du passage ». Il précise que tout voyage est interdit à sa femme, que « les pays d'outre-mer n'admettent pas l'immigration d'invalides », que la *Royal Mail Lines* exige une autorisation spéciale du Ministre de l'Intérieur pour procéder au remboursement.

### 17 juillet 1939

La Société **Les Tissages du Nord** - 23 rue de Bonnel – Lyon, prennent « à l'essai Léopold comme représentant à la commission pour visiter la clientèle particulière, ainsi que Hôtels et Restaurants ». Elle demande à Léopold « de faire les démarches nécessaires pour avoir une carte de travailleur professionnel en règle avec la loi ». Sans cette pièce, ils ne pourront l'engager.

### 21 juillet 1939

Léopold obtient un certificat de revaccination délivré par les Services Publics de Vaccine.

### 27 juillet 1939

Léopold dépose auprès de l'**Office de Placement** à la **Préfecture du Rhône** une demande en vue de l'obtention d'une carte d'identité de travailleur.

### 5 août 1939

Léopold fait traduire son acte de naissance par un traducteur assermenté. Il est ensuite certifié par le **Commissaire de Police** de l'Hôtel de Ville.

### 14 août 1939

Ordonnance du Docteur Fischer : pommade et suppositoires pour calmer les douleurs de Rosa.

### 16 ou 25 août 1939

Léopold obtient sa carte d'identité de travailleur industriel n°70-0016, délivrée à Lyon, qui indique qu'il a souscrit un contrat de travail en qualité de représentant avec Monsieur **André Brunel**, demeurant 23 rue de Bonnel – Lyon (*adresse de la Société Les Tissages du Nord*).

### 29 août 1939

Léopold demande au **Ministère de la Justice** un extrait de son casier judiciaire, « nécessaire pour la délivrance de la carte professionnelle comme représentant de commerce ».

Mandat-poste de 16,50 Francs.

### **20 septembre 1939**

Réception de l'extrait du Casier judiciaire.

### **14 octobre 1939**

Le docteur Fischer certifie que Rosa « est infirme du fait de l'amputation de la cuisse droite suite au cancer généralisé qu'elle présente ».

### **8 novembre 1939**

**Charles Martel** - 4 rue Duphot – Lyon - « déclare avoir comme locataire Léopold Morgenstern depuis le 13 mai 1939 (*selon autre source, il loge à l'Hôtel du Helder à cette date*). Son loyer a toujours été payé régulièrement ».

### **8 novembre 1939**

Certificat du Docteur Bérard du **Centre Régional Anticancéreux de Lyon** :

« Madame Morgenstern a subi dans mon service une intervention chirurgicale grave. Son état nécessite un repos complet de trois mois et lui interdit de façon absolue toute possibilité de voyage ».

### **10 novembre 1939**

Tampon et signature sur copie « certifié conforme à l'original » du certificat du Docteur Bérard du 8 novembre par la Mairie du 3ème arrondissement.

### **14 novembre 1939**

Certificat du Docteur Bérard du Centre Régional Anticancéreux de Lyon :

« Madame Morgenstern a subi dans mon service une intervention chirurgicale grave. Son état nécessite un repos complet de trois mois et lui interdit de façon absolue toute possibilité de voyage ».

### **15 novembre 1939**

Quittance de loyer. « Reçu de Monsieur Morgenstern la somme de 180 Francs commençant le 15 novembre et finissant le 30 novembre 1939 ». Aucune indication du lieu.

### **16 novembre 1939**

Tampon et signature sur copie « certifié conforme à l'original » du certificat du Docteur Bérard du 14 novembre par la Mairie du 3ème arrondissement.

Lettre du Secrétaire Général pour la Police de la Préfecture du Rhône - signée par **Gaston Mumber** – qui demande à Monsieur le Chef de la Sûreté de Lyon de « vérifier si le nommé Morgenstern Léopold s'est rendu au camp de concentration du Stade Municipal » et de l'en tenir informé en lui « fournissant tous nouveaux renseignements utiles sur la femme de cet étranger ».

**Gaston Mumber** : secrétaire général de la préfecture du Rhône, est nommé le 17 septembre 1940 préfet de la Manche. Circulaire du préfet de la Manche, Gaston Mumber, aux sous-préfets, commissaires et au commandant de gendarmerie du département sur la mise en application de la 8e ordonnance allemande prescrivant le port obligatoire d'une étoile par les Juifs de plus de six ans. Ce fervent partisan de la Révolution nationale est sur le départ puisque le 12 mai 1942 il est nommé préfet de la Somme, et remplacé par Henri Faugère, ex-collaborateur de René Bouffet dans la Seine-Inférieure (installé le 16 juin, il sera arrêté par les Allemands en mai 1944 et déporté)

Certificat du Professeur **Lepine** de la Clinique neurologique de l'Hôpital Édouard Herriot à Lyon : « Madame Morgenstern est dans un état de santé qui rend impossible un transport au loin par un moyen quelconque ».

### 24 novembre 1939

Réponse du Commissaire Chef de la Sûreté de Lyon à la note du Secrétaire Général pour la Police de la Préfecture du Rhône du 16 novembre 1939 :

« Le nommé Morgenstern Léopold, ex-autrichien, demeure toujours en garni chez Monsieur **Martel** - 4 rue Duphot - Lyon. Il n'a pas été interné au camp de concentration en raison d'un certificat médical qu'il possède attestant qu'il est atteint de psychosthénie (*le terme exact est psychasthénie*) et est en état de dépression à la suite de grands malheurs de famille. Sa femme a été amputée de la jambe droite en mars 1939, opération causée par un cancer généralisé dont elle est atteinte. Actuellement, elle est soignée chez sa fille (*depuis le 29 novembre 1939, voir courrier du 20 janvier 1940*), Madame Singer, demeurant 102 rue Anatole France, à Villeurbanne ».

### 30 novembre 1939

Rosa Morgenstern demande au service des étrangers de la Préfecture du Rhône la prolongation de son permis de séjour délivré le 16 juin 1939 par la Sûreté de Lyon, expirant le 30 novembre 1939. « Étant gravement malade et relâchée depuis quelques jours de l'hôpital, il peut se faire que je serai bientôt obligée de me rendre de nouveau à l'hôpital ».

### 2 décembre 1939

Léopold envoie une lettre au **Ministre de l'Intérieur**. Il rappelle tout l'historique de sa venue en France et l'impossibilité de faire le voyage en Bolivie en raison de l'état grave de sa femme. Il indique qu'ils devaient embarquer le 22 février 1939 (*date différente de celle indiquée le 31 décembre 1938 dans la lettre des Voyages Lubin*). « Son long séjour à l'Hôpital, les soins constants, la présence permanente d'une personne à côté d'elle, ont épuisé les dernières ressources que je possédais. Actuellement, nous pouvons subsister grâce aux secours que nous recevons du **Comité Chrétien de Secours** de la Ville de Lyon (*le mot « Chrétien » apparaît dans le brouillon manuscrit mais pas dans la lettre dactylographiée*). Le produit de mon travail de représentation ne pourrait suffire à nos besoins... J'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance le remboursement de la somme versée à la Cie Royal Mail Lines ainsi que l'indique cette Compagnie notamment par une lettre du 21 mars 1939 ».

### 12 décembre 1939

Monsieur **Guoffredo** de la Préfecture de Lyon ajoute (*semble-t-il*) à la lettre de Léopold ci-dessus les informations suivantes :

« Après une visite chez Monsieur **Giraudet** à la Sûreté de Lyon, Monsieur Morgenstern a reçu sa carte d'identité de travailleur industriel n° 37 AC00482 (*numéro différent de celui indiqué le 25 août 1939*) donnant l'autorisation de travailler en France, question principale que la *Royal Mail Lines* a mentionné dans sa lettre du 21 mars 1939. Comme Monsieur Morgenstern n'a pas la possibilité de s'exprimer en français très facilement, je vous prie de bien vouloir adresser la réponse au sujet de cette affaire à notre adresse » .

Dans le brouillon de cette lettre, on peut lire :

« Comme Monsieur Morgenstern n'a pas la possibilité de s'exprimer en français très facilement, je vous prie de bien vouloir adresser la réponse au sujet de cette affaire à Monsieur **H. Kobbeltvedt** – 6 rue Émile Zola - Lyon ».

### 13 décembre 1939

Léopold écrit à la *Royal Mail Lines* pour les informer qu'il a « fait toutes les démarches administratives pour pouvoir obtenir la permission de recouvrer cette somme » et les « prie de bien vouloir » lui « réserver cette somme ». Il habite toujours 4 rue Duphot.

### **15 décembre 1939**

Réponse de la *Royal Mail Lines* :

« Nous accusons réception de votre lettre du 13 courant. Veuillez nous informer dès que vous aurez reçu l'autorisation spéciale du Ministère de l'Intérieur au sujet du remboursement de vos billets, afin que nous puissions transmettre cette question à la *Pacific Steam Navigation Company* à Liverpool ».

### **15 décembre 1939**

Tampon et signature sur copie « certifié conforme à l'original » du certificat du Professeur Lepine du 16 novembre par la Mairie de Lyon.

### **2 janvier 1940**

Lettre de Léopold au Préfet du Rhône dans laquelle il demande la prolongation de son permis de séjour délivré le 14 février (?) 1940, expirant le 15 octobre 1940.

Il habite désormais **102 rue Anatole France à Villeurbanne.**

### **15 janvier 1940**

Note du Secrétaire Général pour la Police à Monsieur le **Commissaire de Police de Villeurbanne-Charpennes** :

« Je vous prie de remettre à Rosa Morgenstern, demeurant à Villeurbanne -102 rue Anatole France, chez Madame Singer, en échange de son récépissé, le permis de séjour ci-joint, valable jusqu'au 15 avril 1940. Vous me transmettez le dossier en me fournissant tous nouveaux renseignements utiles sur cet étranger ».

### **16 janvier 1940**

Lettre du Secrétaire Général pour la Police à la Direction Générale de la Sûreté – 6ème Bureau – Cartes d'identité :

« Un permis de séjour expirant le 15 avril 1940 a été accordé aux époux Morgenstern Léopold. Le mari a été dispensé du camp de concentration suivant décision de la Commission de criblage de la 14ème Région en date du 4 janvier courant ; la femme Patzek Rose est soignée chez sa fille à Villeurbanne. Les renseignements recueillis sur leur compte ne sont pas défavorables ».

### **18 janvier 1940**

Lettre du Commissaire Chef de la Sûreté de Lyon au Secrétaire Général pour la Police à Lyon :

« J'ai l'honneur de vous transmettre aux fins d'apposition du visa spécial sa carte d'identité de travailleur industriel n° 37 A.C.00.482, valable du 16 août 1939 au 15 février 1940. Conformément à la circulaire ministérielle du 31 décembre écoulé, cet étranger a été invité à se présenter chaque semaine au service de contrôle des étrangers. Ses agissements seront surveillés ».

(Voir document avec tampon du Commissariat de la Sûreté de l'agglomération lyonnaise sur lequel apparaissent les dates du 17 janvier au 13 juin 1940).

### **20 janvier 1940**

Courrier du Commissaire de Police du Quartier des Charpennes – Service des Étrangers - à Monsieur le Secrétaire Général pour la Police :

« J'ai remis le 19 janvier courant un permis de séjour valable jusqu'au 15 avril 1940 à Madame Morgenstern, demeurant 102 rue Anatole France chez sa fille Singer Herta. Elle déclare avoir des ressources personnelles et percevoir des secours du Comité des réfugiés ».

### 6 février 1940

Courrier du Commissaire Chef de la Sûreté - Enquêteur : **Inspecteur Deal** - à Monsieur le Secrétaire Général pour la Police à Lyon : « Morgenstern Léopold est toujours domicilié 4 rue Duphot (*adresse différente, voir 2 janvier 1940*). Sans occupation, il perçoit **80 Francs** par semaine du **Comité Israélite - 12 rue Sainte-Catherine**, et déclare posséder **250 dollars** en dépôt dans une banque de Lyon. Sa femme est soignée chez sa fille à Villeurbanne ».

### 28 février 1940

Lettre manuscrite de Léopold au Ministre de l'Intérieur – Direction Générale de la Santé (*terme manquant, illisible*) – Section de l'émigration – 6ème Bureau :

Il rappelle sa demande du 2 décembre 1939 concernant l'autorisation pour le remboursement de la somme de 25.200 Francs, l'accident puis l'hospitalisation de sa femme. Ils vivent « actuellement aux charges du Comité d'Assistance de Lyon... Je me permets de m'adresser encore une fois à vous et de solliciter de votre haute bienveillance de bien vouloir m'accorder l'autorisation d'obtenir la dite somme, qui représente tout mon avoir et qui me permettrait de faire soigner ma femme qui se trouve actuellement pour la troisième fois à l'Hôpital Herriot à Lyon ».

### 29 février 1940

Reconnaissance de dettes de Monsieur **André Schwartz** :

« Je certifie d'avoir reçu au début du mois de septembre 1939 de Monsieur Léopold Morgenstern un chèque de **250 dollars** pour lequel je lui ai remboursé jusqu'ici **1000 Francs**. Par la présente je reconnais expressément devoir à Monsieur Morgenstern le reste s'élevant à **9872,50 Francs** et je lui remets mes biens qui se trouvent en **Hollande** à titre de sûreté. Puis je m'oblige de lui payer chaque semaine, soit tous les samedis, la somme de **133,20 Francs** et d'apporter ces paiements à son domicile jusqu'à ce que la dette en question sera amortie et d'en avertir Monsieur Morgenstern encas que je gagne plus que maintenant ».

### 22 mars 1940

Lettre manuscrite, ressemble à un brouillon, de la Préfecture du Rhône, 4ème Division, 1er Bureau qui demande à la *Royal Mail Lines* de procéder au remboursement de la somme de 25.200 Francs versée à l'agence Lubin le 27 décembre 1938.

### 30 mars 1940

Léopold écrit une lettre recommandée à la *Royal Mail Lines* en joignant la lettre du 22 mars 1940 de la Préfecture du Rhône :

« Je me permets de vous envoyer ci-joint la permission du Ministère de l'Intérieur vous autorisant le remboursement de 2 billets de bateau pour la Bolivie. **Cette permission m'a été transmise par la Préfecture du Rhône** ».

### 4 avril 1940

Frais d'hospitalisation de Madame Morgenstern à l'Hôpital Édouard Herriot (4 journées) d'un montant de 263,20 Francs.

### 15 avril 1940

Lettre de Léopold à la Préfecture du Rhône de demande de prorogation de son permis de séjour et celui de sa femme valables jusqu'au 15 avril 1940.

### **11 mai 1940**

Courrier de rappel du Ministère de l'Intérieur – Direction Générale de la Sûreté - 6ème Bureau :  
« J'ai l'honneur de vous rappeler ma communication, en date du 26 mars 1940, par laquelle je vous demandais de m'adresser tous renseignements utiles sur le ressortissant ex-autrichien Morgenstern Léopold, demeurant chez le Docteur Singer - 102 rue Anatole France. Je vous serais obligé de me faire parvenir votre rapport dans le plus court délai possible ».

### **17 mai 1940**

Réponse du Préfet du Rhône - signé **Émile Bollaert** :

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que votre communication du 26 mars 1940 concernant Morgenstern Léopold ne m'est pas parvenue. Cet étranger, dispensé de concentration suivant décision de la Commission de criblage de la 14<sup>e</sup> Région en date du 4 janvier 1940, a fait l'objet de mon rapport du 16 du même mois. Aucune modification ne s'est produite dans sa situation et il a sollicité en temps opportun le renouvellement de son permis de séjour et celui de sa femme ».

**Émile Bollaert** : en 1934, il retrouve Édouard Herriot, maire de Lyon, en tant que préfet du Rhône. En septembre 1940, ayant refusé de prêter serment au maréchal Pétain, il est relevé de ses fonctions. Revenu à Paris en 1941, il entre dans la Résistance. Il est désigné dès janvier 1943 comme le futur préfet de police de Paris puis comme commissaire à l'Intérieur à la Libération. «Baudoin» (son pseudonyme de résistant) contacte le général de Gaulle, qui, par un décret du 9 septembre 1943, le nomme délégué général du Comité français de la Libération nationale auprès du Conseil national de la Résistance, pour remplacer Jean Moulin.

### **2 juin 1940**

Lettre manuscrite de **Arthur Chaussy, Député de Seine-et-Marne** - 6 rue Poileux, Melun à Monsieur **Singer** :

« J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre et m'empresse de vous faire savoir que j'interviens auprès de Monsieur le Préfet et de Monsieur le Ministre de l'Intérieur pour vous faire obtenir satisfaction. Je ne comprends vraiment pas qu'on **vous empêche de partir aux États-Unis avec votre famille**. Je vous prie de ne pas désespérer et d'agréer l'assurance de mes sentiments bien cordialement dévoués ».

**Arthur Chaussy** : le 10 juillet 1940, il fait partie des quatre-vingt parlementaires qui votent contre les pleins pouvoirs à Philippe Pétain. Mandat du 3 mai 1936 au 31 mai 1942.

### **14 juin 1940**

Courrier du Commissaire Chef de la Sûreté - Enquêteur : **Inspecteur Remy** - à Monsieur le Secrétaire Général pour la Police :

« Les époux Morgenstern demeurent toujours chez leur gendre, le nommé **Singer Carlo**, 102 rue Anatole France. Celui-ci est prestataire à l'Université de Montpellier (professeur de chimie). La dame Morgenstern Rosa, qui a été amputée d'une jambe, ne peut quitter le lit. Comme tous les étrangers réfugiés d'Allemagne, les époux Morgenstern ne fréquentent que leurs compatriotes. On ne connaît rien de leur existence ni de leurs sentiments car ils évitent toute relation avec leur voisinage ; néanmoins ils ne se font pas remarquer ».

### **9 juillet 1940**

Bulletin de décès de Rosa Morgenstern à Villeurbanne.

### 27 juillet 1940

Courrier du Préfet du Rhône - signé **Émile Bollaert** - au **Secrétaire d'État à l'Intérieur** – Direction Générale de la Sûreté Nationale – Carte d'identité des étrangers à **Vichy** :

« Le permis de séjour de l'asilé ex-autrichien Morgenstern Léopold a été prorogé jusqu'au 15 octobre prochain. La femme de cet étranger Patzek Rosa est décédée le 9 juillet courant. Aucune modification ne s'est produite dans sa situation et les renseignements recueillis sur son compte ne sont pas défavorables ».

### 29 juillet 1940

Courrier du Commissaire de Police du Quartier des Charpennes – Service des Étrangers - à Monsieur le Secrétaire Général pour la Police :

« J'ai l'honneur de vous adresser, pour prorogation de validité, le permis de séjour de Monsieur Léopold Morgenstern, demeurant 102 rue Anatole France, en vous faisant connaître que cet étranger n'exerce aucune profession et déclare vivre de ressources personnelles. Depuis avril 1940 qu'il habite le quartier, il n'a fait l'objet d'aucune remarque défavorable ».

### 10 août 1940

Permis de séjour remis à Léopold.

### 25 octobre 1940

Certificat du **Comité de Secours aux Réfugiés** – 12, rue Sainte-Catherine - Lyon :

« Monsieur Léopold Morgenstern ayant quelques ressources personnelles reçoit de notre Comité régulièrement un secours. Monsieur Morgenstern ne tomberait jamais à la charge de l'État ».

Certificat de **Robert Lehmann** – 13, place du Pont – Lyon :

« Je soussigné Robert Lehmann, domicilié à Lyon, membre du Consistoire Israélite, certifie que Monsieur Léopold Morgenstern que je connais depuis de nombreuses années a toujours été très loyal envers la France. Monsieur Morgenstern mérite toute confiance ».

Certificat de **Sylvain Goldschmidt** – 17 Bd. Des Brotteaux – Lyon

« Je soussigné Sylvain Goldschmidt, domicilié à Lyon, Président du Consistoire Israélite, certifie que Monsieur Léopold Morgenstern que je connais depuis de nombreuses années a toujours été très loyal envers la France. Monsieur Morgenstern mérite toute confiance ».

Certificat de **Laurent Rémillieux** – Notre-Dame Saint-Alban – 2 rue Antoine-Chevrier – Lyon

« Je soussigné, Laurent, Marie-Joseph Rémillieux, curé de Notre-Dame Saint-Alban, à Lyon, sur l'attestation d'amis tout à fait sûre, certifie le total loyalisme de Monsieur Léopold Morgenstern envers la France et l'État Français ».

**Laurent Remillieux** : né à Lyon en 1882, mort en 1949. En 1919, il a fondé la paroisse de Notre Dame de Saint Alban. Sa paroisse était le centre de la communauté chrétienne ouvrière dans le cadre du mouvement le Sillon. Durant la guerre, il a participé aux amitiés chrétiennes contribuant à sauver des juifs. Une rue à Lyon porte son nom.

### 26 octobre 1940

Léopold, **engagé volontaire** pour la durée de la guerre, classé **apte aux prestations**, est incorporé au **321<sup>e</sup> Groupe de Travailleurs** au Camp Saint-Antoine à Albi (*appelé aussi Camp de la Viscose*).

**Le camp de la Viscose** : situé au lieu-dit Saint-Antoine, sur la commune d'Albi, est ouvert pour y accueillir les étrangers "indésirables" et les ressortissants du Reich, dont de nombreux Juifs. La **loi du 27 septembre 1940**, "Loi sur la situation des étrangers en surnombre dans l'économie nationale", crée les "Groupes de travailleurs étrangers" ou GTE :

Art.1er

Les étrangers de sexe masculin, âgés de plus de 18 ans et de moins de 55 pourront, aussi longtemps que les circonstances l'exigent, être rassemblés dans des groupements d'étrangers s'ils sont en surnombre dans l'économie nationale et si, ayant cherché refuge en France, ils se trouvent dans l'impossibilité de regagner leur pays d'origine. Elle prévoit également de mettre les GTE à la disposition d'entreprises. L'objectif est de fournir de la main d'œuvre pour les travaux agricoles, forestiers et industriels.

### **30 novembre 1940**

Courrier de Léopold à la Préfecture du Rhône :

« ... actuellement affecté à la 321<sup>e</sup> Cie T.E.P au Camp Saint-Antoine, Albi (Tarn), sollicite la prolongation de mon permis de séjour, délivré le 14 février 1940 valable jusqu'au 15 octobre 1940 ».

### **3 décembre 1940**

Léopold est **réformé n°2** à Albi (Tarn) par application des prescriptions de la Dépêche ministérielle N°3781, en date du 24 septembre 1940.

### **4 décembre 1940**

Certificat d'hébergement de **Herta Singer** :

« Je soussignée Singer Herta certifie de pouvoir héberger et nourrir mon père Morgenstern Léopold Morgenstern actuellement 321<sup>e</sup> Cie T.E.P Camp d'Albi (Tarn) dans mon appartement à Villeurbanne, 102 rue Anatole France ».

### **7 décembre 1940**

Léopold est libéré.

### **23 décembre 1940**

Le Préfet du Rhône à Monsieur le Commissaire de Police Chef de la Sûreté de Lyon :

« Je vous prie de me faire parvenir aux fins de prorogation le permis de séjour accordé à Morgenstern Léopold demeurant 102 rue Anatole France... Vous me signalerez les modifications qui se seraient produites dans la situation et l'attitude de cet étranger ».

### **11 janvier 1941**

Le Préfet du Rhône à Monsieur le Commissaire de Police de Villeurbanne-Charpennes :

« Je vous prie de me faire parvenir aux fins de prorogation le permis de séjour accordé à Morgenstern Léopold demeurant 102 rue Anatole France... Vous me signalerez les modifications qui se seraient produites dans la situation et l'attitude de cet étranger ».

### **16 janvier 1941**

Réponse du Commissaire de Police de Villeurbanne-Charpennes :

« Morgenstern Léopold, demeurant 102 rue Anatole France, engagé volontaire pour la durée de la guerre, classé prestataire, a été incorporé le 26 octobre 1940. Réformé n°2 à Albi (Tarn) le 3 décembre 1940 il a été libéré le 7 du même mois. Actuellement il ne fait rien et il déclare recevoir de l'**argent** d'un **frère résidant en Amérique**. Son attitude n'a fait l'objet d'aucune remarque défavorable. Il déclare avoir remis son permis de séjour au service de la Sûreté ».

### **25 janvier 1941**

Réponse du Commissaire de Police Chef de la Sûreté de Lyon à Secrétaire Général pour la Police – Enquêteur : Inspecteur Remy :

Historique de l'incorporation et de la libération de Léopold. « Il a rejoint son domicile à Villeurbanne, 102 rue Anatole France et ne donne aucune remarque particulière. Ci-joint le permis de séjour de cet étranger ».

### **13 février 1941**

Courrier du Secrétaire Général pour la Police - signé **Mauléon** - au **Secrétaire d'État à l'Intérieur** – Direction Générale de la Sûreté Nationale – 6ème Bureau - **Vichy** :

« Le permis de séjour à l'asilé Morgenstern Léopold, demeurant à Villeurbanne, 102 rue Anatole France, a été prorogé jusqu'au **15 avril** prochain. Aucune modification n'est survenue dans la situation de cet étranger ».

### **14 février 1941**

Note du Secrétaire Général pour la Police :

« J'ai l'honneur de vous faire parvenir, après prorogation, le permis de séjour de Morgenstern Léopold ».

### **19 février 1941**

Permis de séjour remis à Léopold.

### **26 février 1941**

Note du Comité d'Assistance aux Réfugiés – 12 rue Sainte-Catherine – Lyon :

« Prière de bien vouloir examiner et donner les conseils et soins médicaux nécessaires à Monsieur Morgenstern présentant une hypertrophie de la prostate avec urines résiduels de 250 cc (d'après un examen à Albi). Avec nos remerciements anticipés ».

### **27 février 1941**

Admission aux consultations gratuites pour le **Docteur Cibert** (*certainement Siebert*) (urologie) à l'Hôpital Édouard Herriot. Prescription de pilules de Bleu de Méthylène.

### **7 avril 1941**

Lettre de Léopold au Préfet du Rhône dans laquelle il demande la prolongation de son permis de séjour délivré le 14 février 1940, expirant le 15 avril 1941. Domicile inchangé.

### **8 août 1941**

Courrier du Secrétaire Général à Monsieur le Commissaire Central pour la Police demandant de proroger jusqu'au 15 octobre le permis de séjour de Léopold.

### **11 août 1941**

Permis de séjour de Léopold prorogé jusqu'au 15 octobre 1941 par le Commissaire de Police.

### **20 octobre 1941**

Lettre de Léopold au Préfet du Rhône dans laquelle il demande la prolongation de son permis de séjour expirant le 15 octobre 1941.

Il habite désormais **39 rue Pasteur** à Lyon.

### **17 janvier 1942**

Permis de séjour de Léopold prorogé jusqu'au 15 avril 1942.

### 14 février 1942

Signature par Léopold du document « **Déclaration qui doit être formulée par tout israélite établi ou réfugié en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1936** » :

Profession : Transporteur.

Domicile : Lyon, 39 rue Pasteur.

Moyens d'existence : la succession de ma femme, morte à Lyon le 9 juillet 1940.

### 19 mars 1942

Dossier N° 60133 - Léopold signe un Bulletin d'assignation à résidence :

« Le nommé Morgenstern Léopold est **dirigé** sur le Département de l'**Isère**. Il devra dès son arrivée se présenter à la Préfecture de **Grenoble**. Avant le **31 mars 1942** ».

### 25 mars 1942

Prescription de Thiazomide sur 6 jours par l'Hôpital Édouard Herriot. « Revenir se montrer en consultation le mercredi 1<sup>er</sup> avril 1942 ».

### 26 mars 1942

Lettre de Léopold au Préfet du Rhône à Lyon :

Historique de son arrivée en France, de son voyage en Bolivie, de l'accident et de la mort de sa femme, de son engagement comme prestataire volontaire, de sa libération comme réformé à cause d'une maladie des reins et de la prostate. « Plusieurs fois hospitalisé à Grange-Blanche au Pavillon du Professeur **Dr. Siebert**, je suis encore actuellement en traitement. On m'a assigné à résidence dans le département de l'Isère où je dois aller le 30 mars 1942. Je m'adresse à vous, Monsieur le Préfet, pour m'accorder le permis de séjour à Lyon jusqu'à ma guérison ».

### 8 avril 1942

Courrier du Commissaire Central à Monsieur l'Intendant de Police à Lyon -

Enquêteur : **Inspecteur Poyer** :

« Le nommé Morgenstern Léopold... a été avisé, le 19 mars 1942, qu'il était assigné à résidence dans le département de l'Isère. Il a été invité, en outre, à se présenter à la Préfecture de Grenoble avant le 31 mars 1942 ».

### 14 avril 1942

Courrier du Préfet de l'Isère à Monsieur le Préfet Régional du Rhône :

« Objet : mesure de groupement des israélites entrés en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1936. Le nommé Morgenstern Léopold... ne s'est pas, jusqu'à ce jour, présenté dans mes services ».

### 15 avril 1942

Courrier du Commissaire Central à Monsieur le Préfet du Rhône qui accorde la prorogation du permis de séjour de Léopold jusqu'au 15 juillet 1942.

### 3 août 1942

Courrier du Commissaire Central à Monsieur le Préfet du Rhône qui accorde la prorogation du permis de séjour de Léopold jusqu'au 15 octobre 1942.

### 17 - 21 septembre 1942

Le **17** ou **18 septembre**, Léopold M., sa fille Herta, Karl et leur fille Suzanne se rendent de Lyon à **Thonon** avec une organisation de passage. Ils sont **8 juifs** à être venus de Lyon. À Thonon, le passeur de Lyon remet les juifs au passeur **Eugène Paroisse**. Ils lui donnent aussi sa part, soit **45.000 francs**.

Le **18 septembre**, ils vont en car de **Bouchet à Machilly**. Il y a un contrôle de voyageurs. Paroisse fait comme si de rien n'était. Ils vont à Tholomaz. Ils partent à pied vers la frontière sous la conduite de Paroisse. Ils ont l'intention de passer entre **Veigy-Foncenex** et **Les Verrières**. Mais apparemment, les gendarmes de Machilly sont alertés : seul un fugitif suit Paroisse et passe par le sentier qui mène directement en Suisse. 7 juifs sont arrêtés par la brigade de Machilly : Karl, Herta Singer et leur enfant. Léopold M. et, semble-t-il, encore 2 femmes (?), ou une femme âgée et une femme avec une fillette de 21 mois. Pour la femme âgée, il s'agit, selon toute vraisemblance d'**Olga Singer-Pollak** (née à Vienne en 1891, sans doute une parente (tante?) de Karl Singer (voir notice biographique). La brigade de Douvaine est avisée. Les fugitifs sont dirigés le 18 au soir sur la brigade de gendarmerie d'Annemasse pour être transférés à Rivesaltes. Ils sont donc sous internement administratif. Ils sont inscrits sur la liste de « transfèrement » à Rivesaltes en date du 19 septembre. À Annemasse, il semble y avoir seulement 5 juifs inscrits au registre d'écrou le 19 septembre : les 3 Singer-Morgenstern, une femme âgée et une femme avec un bébé de 21 mois (mais est-ce la petite Suzanne Singer, notée 2 fois ?). La femme âgée et l'autre femme sont gardées à vue. Les 3 Singer-Morgenstern et leur enfant se trouvent au bureau de la brigade vers 14h30 (pour un interrogatoire?). **Ils s'évadent de la pièce pendant une absence du gendarme (!)**. Ils reprennent leurs biens confisqués dans l'armoire du bureau de douane. Léopold M. reprend les 16.000 francs (ou 21.000 dans la thèse) qu'on lui a pris, Karl Singer reprend aussi 5000 francs et sa montre (on peut raisonnablement se demander s'il n'y a pas eu apitoiement et corruption (GN 74 E 143 et GN 74 E 96)).

Un **Avis de recherche** est lancé le **21 septembre** par M.D.L. Bircy de la Cie Haute-Savoie-Section St-Julien-Brigade Annemasse (voir rapport) : « Il y a lieu de rechercher très activement les individus désignés ci-après :

MORGENSTERN Léopold : 53 ans, sans profession, né le 13 novembre 1888 à Vienne (Autriche)  
Signalement : taille 1m62, calvitie totale, yeux bruns, teint mat, nez busqué, bouche lippue, front large, visage ovale. Vêtu d'un complet de drap beige, d'une chemise blanche à pointes bleues, cravate rouge, chaussé de souliers bas noirs, tête nue.

SINGER Karl : 34 ans, professeur de physique et de chimie, né le 3 juin 1908, à Vienne (Autriche), de Erwin et de Frieda Bock (ou Beck ?), de nationalité ex-autrichienne.

Signalement : taille 1m60, calvitie totale, yeux bruns, teint mat, nez busqué, bouche lippue, front large, visage ovale. Vêtu d'un complet de drap beige, d'une chemise blanche à pointes bleues, cravate rouge, chaussé de souliers bas noirs, tête nue (signalement identique à Léopold ?).

SINGER Herta : née Morgenstern, 27 ans, sans profession, née le 30 janvier 1915 à Vienne (Autriche) de Léopold et de Padeck Rosa.

Signalement : taille 1m57, cheveux brun-roux, yeux marrons, nez rectiligne, visage rond, front large, menton rond, teint rosé. Vêtue d'un tailleur de drap gris, d'une blouse mauve à pointes blanches, bas marron, chaussée de souliers bas noirs, tête nue. En outre la dame Singer Herta a un enfant âgé de 1 an avec elle.

Ces individus se sont évadés du bureau de la brigade de gendarmerie d'Annemasse, dans la journée du 19 septembre et ont pris la fuite».

Le **21 septembre**, Léopold M. passe en Suisse par Genève sans être intercepté et est accueilli (AF 285/4459/1961)

Selon le site Internet *ushmm.org* dans « *Holocaust Survivors and Victims Database* » :

Arrivée de **Léopold** en **Suisse** le **22 septembre 1942**.

Karl et Herta Singer retournent sans doute aussitôt à Thonon (?).

### **23 ou 24 septembre 1942**

Karl, Herta Singer et leur enfant traversent le lac Léman, prétendument seuls de Thonon(?) à Rolle avec un bateau. Arrestation ?

Selon le site Internet *ushmm.org* dans « *Holocaust Survivors and Victims Database* » :

Arrivée de **Herta** Singer, **Karl** Singer et **Suzanne** Singer en **Suisse** le **13 octobre 1942**.

### **2 janvier 1945**

Naissance de **Robert** Singer en Suisse.

### **4 juin 1945**

Léopold présente une demande d'entrée en France par l'intermédiaire du Consul à Zurich au Ministère de l'Intérieur – Direction Générale de la Sûreté Nationale – Direction des Étrangers.

### **Juin 1945**

Réponse de la Préfecture du Rhône :

« ... cet étranger a effectivement résidé à Lyon de 1939 à 1942, époque à laquelle il est parti se réfugier en Suisse pour échapper aux persécutions raciales. L'intéressé n'a jamais été que titulaire que d'autorisation provisoire en France, d'autre part, sa demande ne semble pas présenter d'intérêt au point de vue national. Dans ces conditions, et bien qu'il ne fasse pas l'objet de renseignements défavorables, j'estime qu'il n'est pas opportun d'accueillir sa requête ».

### **5 juillet 1962**

Courrier de **E. Spanien** de l'**UNITED HIAS** (*Hebrew Immigrant Aid Society*) **SERVICE**, Association américaine d'aide humanitaire aux réfugiés – 9 avenue de Frontenex – Genève à la Préfecture du Rhône :

« On nous demande d'obtenir une attestation de séjour concernant Monsieur Léopold Morgenstern... Il a habité successivement de février 1939 à début 40 à Lyon, Hotel du Helder, ensuite toute l'année 1940 à Villeurbanne..., puis de janvier 1941 à septembre 1941 à Lyon (il ne se souvient plus du nom de la rue, elle se trouvait près de la rue de Marseille) ».

### **21 (notice biographique)- 26 (Doc Division de Police des Archives fédérales) juillet 1945**

Famille Singer rapatriée avec Suzanne et Robert par « GE convoi 20 ».

### **20 août 1962**

Réponse de la Préfecture du Rhône :

« **Dossier 60.133CG**. Monsieur Léopold Morgenstern... a effectivement résidé à Lyon, de février 1939 à mars ou avril 1942, époque à laquelle il est parti se réfugier en Suisse pour échapper aux persécutions raciales ».

D'après notice biographique :

**Karl Singer** : son père à Zh, sa mère à Chicago. Elle organise par la suite l'immigration aux USA.

### **RESTE À CONSULTER :**

- Archives Départementales de Haute-Savoie.

- Traitement et traduction des trois-cents documents des Archives Fédérales Suisses en français et allemand.